

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES TERRES DU VAL DE LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SOMMAIRE

2. Pôle Développement Territorial et Solidarité

14

- SADSi
- Développement économique
- Epicierie Sociale
- Logement
- Santé
- Aménagement du territoire
- Agriculture

4. Pôle Technique

58

- Assainissement
- Gestion des milieux aquatiques
- Collecte des déchets
- Bâtiments, Voiries, Travaux



1. Pôles Direction Générale et Ressources

04

- Assemblées
- Finances
- Assurances
- Marchés publics
- Ressources Humaines
- Communication

3. Pôle Services à la Population

28

- Petite enfance
- Jeunesse
- Scolaire
- Sports
- Lecture Publique
- Culture

TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, composée de 25 communes membres, regroupe, à l'ouest d'Orléans Métropole, près de 50 000 habitants partageant le même bassin de vie sur le Loiret et le Loir-et-Cher.

Sa situation privilégiée entre Orléans et Blois, sa desserte par l'Autoroute A10 et la ligne ferroviaire Orléans-Tours-Nantes, son dynamisme économique, ses richesses touristiques composées de paysages allant de la Beauce aux forêts de Sologne, en passant par les bords de Loire,

les vergers et les vignes, son attachement au bien vivre ensemble, font de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) un territoire attractif et un interlocuteur reconnu et privilégié de l'Etat, des entreprises et des partenaires.







1 • Pôles Direction Générale et Ressources

Assemblées
Finances
Assurances
Marchés publics
Ressources Humaines
Communication

Le bureau



Pauline MARTIN
Présidente
Ressources Humaines
Maire de
Meung-sur-Loire



Jacques MESAS
1^{er} Vice-Président
Sport et Vie Associative
Maire de
Beaugency



Bernard ESPUGNA
2^e Vice-Président
Enfance-Jeunesse et Scolaire
Maire de
Beauce la Romaine



Gérard CORGNAC
3^e Vice-Président
Travaux, Voirie et Bâtiments
Maire de
Cléry-Saint-André



Jean Pierre DURAND
4^e Vice-Président
Aménagement du territoire et Urbanisme
Maire de
Chaingy



Anna LAMBOUL
5^e Vice-Présidente
Santé et Social
1^{ère} Adjointe au Maire
de Lailly-en-Val



Odile BRET
6^e Vice-Présidente
Tourisme et Communication
1^{ère} Adjointe au Maire
de Beauce la Romaine
Maire déléguée
d'Ouzouer-le-Marché

Les conseillers communautaires : 47 titulaires et 17 suppléants*

BACCON

- Régis VRAIN* | Adjoint

BAULE

- Joëlle TOUCHARD | Adjointe

BEAUCE LA ROMAINE

- Philippe POITOU | Adjoint et Maire délégué de Membrolles

BEAUGENCY

- Magda GRIB | Adjointe
- Joël LAINÉ | Adjoint
- Florence NAIZOT | Adjointe
- Céline SAVAUX | Adjointe
- Hervé SPALETTA | Adjoint

BINAS

- Solange VALLÉE | Maire
- Yohan CHESNEAU* | Adjoint

CHAINGY

- Clarisse CARL | Adjointe
- Michel FAUGOUIN | Adjoint

CHARSONVILLE

- Bruno VIVIER | Maire
- Béatrice BOUSSICAULT-BURSIN* | Adjointe

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

- Tatiana DEPLANQUE-SZCZEPANIAK | Adjointe
- Olivier JOUIN | Conseiller

COULMIERS

- Elizabeth MANCHEC | Maire
- David CAMUS* | Adjoint

CRAVANT

- Philippe GACONNET | Adjoint
- Delphine POULLIN* | Adjointe

DRY

- Séverine BRASSAMIN* | Adjointe

ÉPIEDS-EN-BEAUCE

- Yves FAUCHEUX | Maire
- Gaëlle PALAIS* | Conseillère

HUISSEAU-SUR-MAUVES

- Jean-Pierre BOTHEREAU | Maire
- Véronique HAMEAU* | Adjointe

LAILLY-EN-VAL

- Didier CANET | Conseiller
- Arthur THOREAU | Conseiller

LE BARDON

- Michèle MAZY-VILAIN | Maire
- Xavier LANGLAIS* | Adjoint

MAREAU-AUX-PRÉS

- Caroline MENAGER* | Adjointe

MESSAS

- Grégory GONET | Maire
- Pierre DELBART* | Adjoint

MEUNG-SUR-LOIRE

- Frédérique BEAUPUIS | Adjointe
- Patrice DESPERELLE | Adjoint
- Guy OLLIVIER | Conseiller
- Brigitte PEROL | Adjointe

MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY

- Romuald GENTY | Maire
- Damien BOUGRÉ* | Adjoint

ROZIÈRES-EN-BEAUCE

- Hervé LEFÈVRE | Maire
- Khadija BERTIN* | Adjointe

SAINT-AY

- Frédéric CUILLERIER | Maire
- Pascal FOULON | Adjoint
- Marie-Françoise QUERE | Adjointe

SAINT-LAURENT-DES-BOIS

- Roger BAUNÉ | Maire
- Jean-Michel MESTIVIER* | Adjoint

TAVERS

- Edith CHARDON* | Adjointe

VILLERMAIN

- Arnold NEUHAUS | Maire
- Claudie COUTURE* | Adjointe

VILLORCEAU

- Daniel THOUVENIN | Maire
- Françoise ADRIEN* | Conseillère



Jean-Marie CORNIÈRE
7^e Vice-Président
Collecte et Traitement des déchets
Maire de Dry

Anita BENIER
8^e Vice-Présidente
Environnement et Assainissement
Maire de Baccon

Patrick ECHEGUT
9^e Vice-Président
Finances
Maire de Baule

Philippe ROSSIGNOL
10^e Vice-Président
Economie, Commerce, Artisanat et Agriculture
1^{er} Adjoint au Maire de Tavers

Bertrand HAUCHECORNE
Conseiller communautaire délégué
Culture et Lecture Publique
Maire de Mareau-aux-Prés

Laurent SIMONNET
Conseiller communautaire délégué
Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations
5^e Adjoint au Maire de Meung-sur-Loire

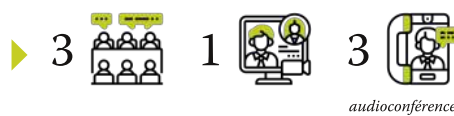
Assemblées et Commissions

6 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

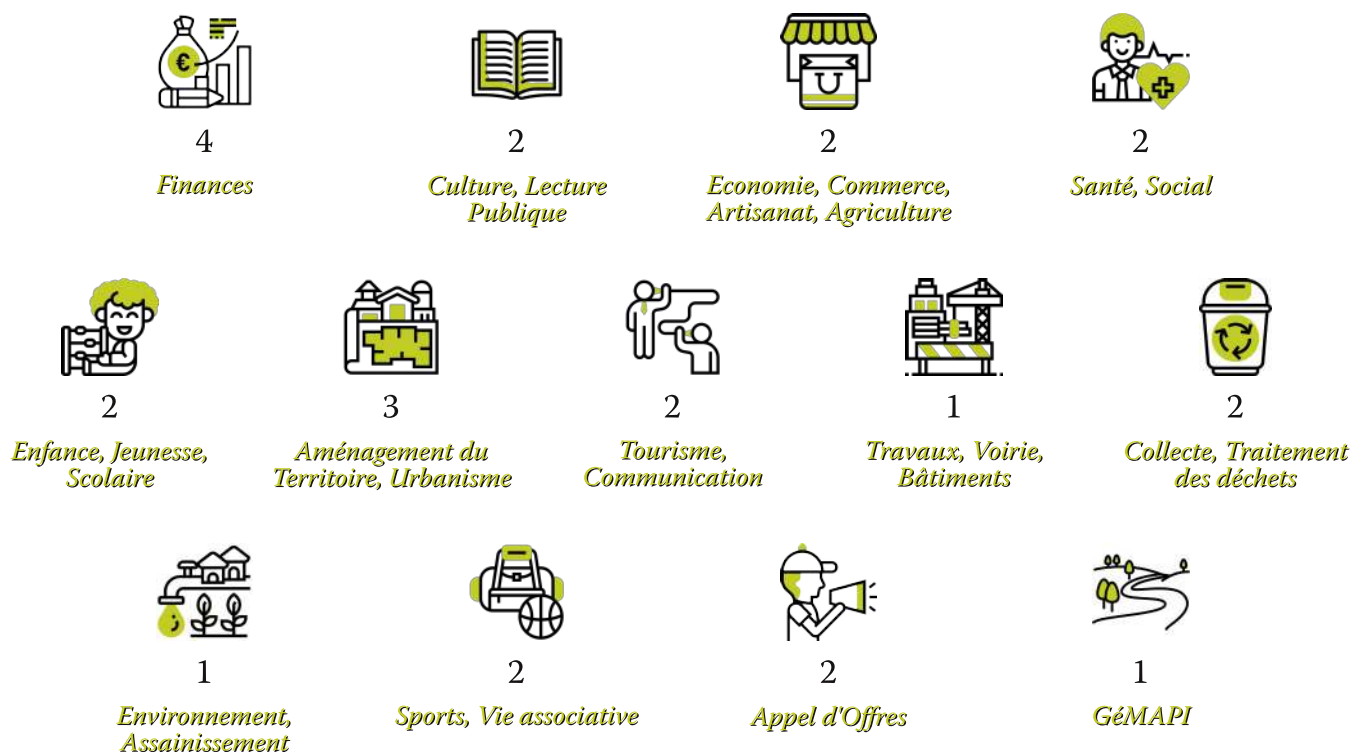


7 RÉUNIONS DE BUREAU

7 CONFÉRENCES DES MAIRES



13 COMMISSIONS
pour un total de 25 réunions de commissions





Finances

- 1 budget principal
- 12 budgets annexes :
 - BA SPANC
 - BA ZA de la Métairie
 - BA ZA des Pierrelets
 - BA ZA des Tournesols
 - BA Hall des sports solaire
 - BA Lotissement Binas
 - BA ZA des Chantaupiaux
 - BA ZA Synergie
 - BA Prestations de services
 - BA ZA des Varigoins
 - BA Assainissement REGIE
 - BA Assainissement DSP (Délégation de Service Public)

5 032

mandats émis tous budgets confondus

2 089

titres émis tous budgets confondus

BUDGET PRIMITIF 2020 PAR CHAPITRE

Section d'investissement : dépenses

	BP 2020 + DM	Réalisé 2020
DÉPENSES	6 029 669,92 €	4 777 675,27 €

Section d'investissement : recettes

	BP 2020 + DM	Réalisé 2020
RECETTES	6 029 669,92 €	5 607 973,74 €

Section de fonctionnement : dépenses

	BP 2020 + DM	Réalisé 2020
DÉPENSES	30 449 556,61 €	24 390 989,98 €

Section de fonctionnement : recettes

	BP 2020 + DM	Réalisé 2020
RECETTES	30 449 556,61 €	31 210 160,91 €

• Un Budget Primitif marqué par la crise sanitaire au niveau des recettes de tarification des services publics : c'est le cas des piscines qui ont vu le nombre d'entrées diminuer entraînant une baisse des recettes de 148 000 €.

• Au niveau des dépenses car il a fallu faire face à de nombreux imprévus : acquisition de masques, de gels hydroalcooliques, de systèmes de plateforme informatique pour faciliter l'accès aux déchèteries sur rendez-vous ou pour organiser le portage de

livres mais aussi le soutien aux entreprises du territoire.

Autre faits marquants :

• Le budget principal est venu soutenir certains budgets annexes déficitaires à hauteur de 800 000 €.

• Afin de favoriser la gestion pluriannuelle des investissements et ainsi améliorer la visibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme, la Communauté de Communes des

Terres du Val de Loire a procédé début 2020 à la création de 2 Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) :

- Pour la réhabilitation et l'extension de la déchèterie à Cléry-Saint-André d'un montant de 1 020 000 € TTC ;
- Pour la réalisation d'une aire de grands passages pour les gens du voyage d'un montant de 1 109 700 € TTC.

Cette procédure est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire.



près de
300 000 €

2 081 699 € : subventions perçues en 2020 par la CCTVL (terrain de rugby à Meung-sur-Loire, bornes d'information touristique, assainissement...)

Focus sur la dotation globale de fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement ne cesse de diminuer depuis 2014. Elle est ainsi passée de **3 331 000 €** en 2014 à **2 632 949 €** en 2020, soit une diminution de **98 051 €** en 6 ans.

ENDETTEMENT

BUDGET PRINCIPAL

Au 31 décembre 2020, la dette intercommunale s'élève à 9 955 436,90 €, soit un ratio de 201,07 € par habitant.

Les prêteurs de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire

Les principaux prêteurs pour la

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire sont la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole, représentant à eux deux 85 % du stock de la dette.

Répartition par risque de taux

L'encours de la dette est majoritairement à taux fixe (95.59%).

BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire présentent un encours global de dette au 31 décembre 2020 à hauteur de 14 434 479,10 €.

Assurances

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire dispose depuis le 1^{er} janvier 2019 de 4 contrats d'assurance :

- « Dommage aux biens et risques annexes »

- « Flotte automobile et risques annexes »
- « Mission auto-collaborateurs »
- « Responsabilité civile et protection juridique » (Défense pénale et recours des agents et des élus)

34 000 m²

Surfaces assurées au titre des bureaux, écoles, équipements sportifs, déchèteries...

Marchés publics

En 2020, ce sont 9 marchés publics qui ont été lancés via des appels d'offres ou des procédures négociées.

Au quotidien, les services demandent des devis aux entreprises pour réaliser les achats de moins de 25 000 € dans les meilleures conditions. Le rapport d'activité 2020 ne reprend ici que les achats

concrétisés par une procédure soit adaptée (si le montant de l'achat est compris entre 25 000 € et 90 000 €) soit formalisée (si le montant de l'achat est supérieur à 90 000 €).

Ces marchés ont concerné des opérations comme l'extension de la déchèterie de Cléry-Saint-André ou la réalisation de l'aire de grand

passage mais aussi des travaux de requalification thermique du gymnase de Cléry-Saint-André ou des travaux dans le bassin des Mauves. Des bornes interactives d'information touristique ont également été installées. Un marché de restauration a été conclu pour une année à compter du 6 juillet 2020.

ACTIVITÉ DU SERVICE

L'année 2020 a été marquée par le travail sur le RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État). Après la création d'un tableau de cotation de postes, identifiant 45 items permettant d'évaluer les responsabilités, sujétions et attendus de chaque poste de la collectivité, un travail commun entre la Direction Générale, les représentants du personnel et le service Ressources Humaines a été réalisé pour évaluer chaque poste. 5 réunions de travail ont été nécessaires pour préciser et compléter ce tableau et bâtir un outil managérial complet, cohérent avec

l'organigramme de la collectivité. Ce travail a permis d'établir des groupes de fonctions, pour lesquels des niveaux de rémunération ont été attribués.

Cet outil a amené lisibilité, objectivité et équité entre les postes, et a permis :

- L'attribution d'un régime indemnitaire pour 29 agents qui n'en avaient pas
- La revalorisation du régime indemnitaire pour 19 agents
- Le maintien des acquis pour l'ensemble des agents.

Ce travail a également permis de mettre en place un Complément Indemnitaire Annuel, visant à récompenser l'engagement professionnel des agents. Un montant maximum a été décidé, de 300 € bruts, attribué selon une grille d'évaluation.

Les trois axes du RIFSEEP (montant plancher d'IFSE, ajustements d'IFSE et CIA) représentent un montant global annuel en 2021 de 45 312 € soit 1,04% du chapitre 012 du BP 2020.

CHIFFRES-CLÉS DE 2020

Budget du personnel

Le budget du personnel pour l'année 2020 (chapitre 012 hors refacturation mise à disposition), s'élève à 3 984 980,44 € (salaires et charges associées), en augmentation par rapport à 2019 (3 835 707,37 €).

Les saisonniers représentent 123 375,24 € sur l'année 2020 en

baisse par rapport à l'année 2019 (131 196,14 €), due à la fermeture des équipements durant le confinement.

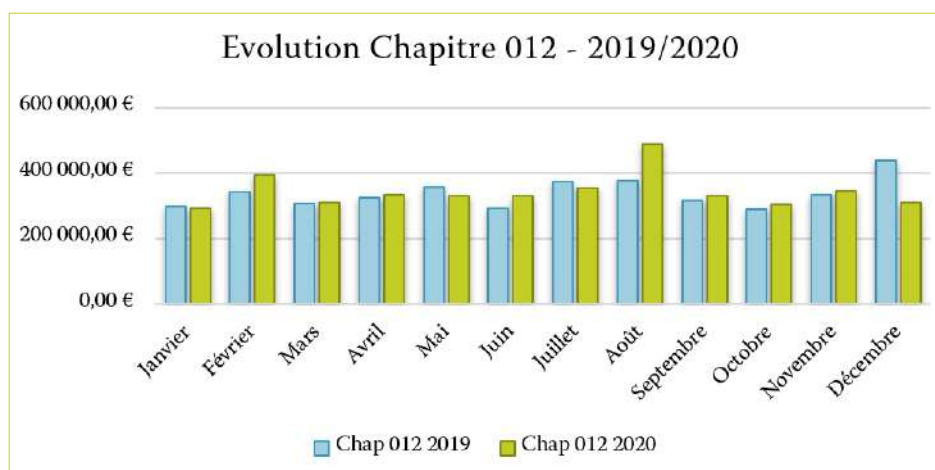
En 2020, la CCTVL a rémunéré

- 33 057,33 € bruts d'heures complémentaires,
- 27 862,98 € bruts d'heures supplémentaires.

Ces heures supplémentaires sont générées en grande partie par le remplacement d'agents absents.

117

nombre d'agents au 31 décembre 2020

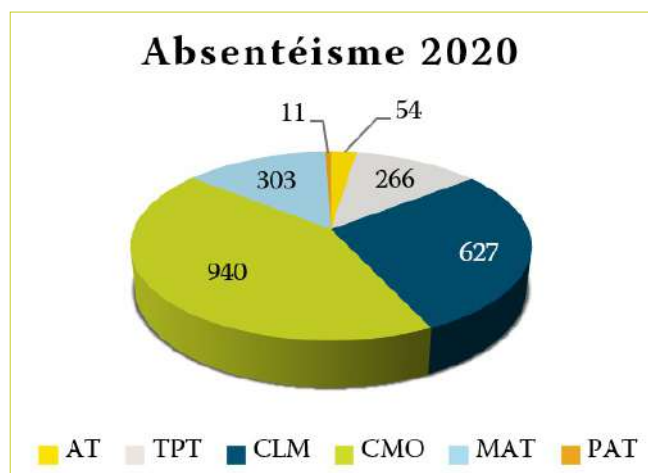


Absentéisme

L'absentéisme pour maladie représente en 2020, 1935 jours (Maladie Ordinaire, Congé Longue

Maladie, Congé Longue Durée, Accident du travail, Maternité, Paternité – Temps Partiel Thérapeutique non comptabilisé).

Le coût résiduel pour la CCTVL, après remboursements de l'assureur et l'indemnité journalière de la Sécurité Sociale est de **68 295,32 €**.



- AT** : Accident du Travail (54 jours)
- TPT** : Temps Partiel Thérapeutique (266 jours)
- CLM** : Congé Longue Maladie (627 jours)
- CMO** : Congé Maladie Ordinaire (940 jours)
- MAT** : Maternité (303 jours)
- PAT** : Paternité (11 jours)

LES DOSSIERS 2021

En 2021, le service Ressources Humaines a pour objectif de créer un référentiel métiers de la collectivité, et de créer les fiches de postes des agents, en partenariat avec les chefs de service. La finalisation du règlement intérieur de la CCTVL sera également réalisée,

et proposée aux représentants du personnel.

Enfin, l'année 2021 sera l'occasion de travailler sur la santé au travail et la prévention. La CCTVL a rompu la convention qui la liait au Service de Médecine Préventive du Centre de

Gestion, pour se rapprocher de l'Unité de Recherche Clinique de la Ville d'Orléans et améliorer la réalisation et le suivi des entretiens médicaux.



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE)

En 2020, la semaine du Développement Durable a dû être décalée en raison de la crise sanitaire.

Programmée du 18 septembre au 8 octobre, cet évènement fut l'occasion de créer une campagne de communication sur les réseaux sociaux. Cette dernière avait pour objectif de promouvoir le travail réalisé en faveur de l'environnement et du développement durable, par les agents des services de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. En effet, au vu du contexte particulier de l'année 2020, la CCTVL n'a pas souhaité créer des actions ou des projets spécialement pour cet évènement.

La campagne s'est donc articulée autour des actions des services et leur lien avec les différents objectifs des Nations Unies en matière de Développement Durable.

10 publications ont été créées et diffusées sur le site internet de la

CCTVL et les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) à raison d'une publication tous les 2 jours. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- l'engagement de la Lecture Publique au sein du programme ELISE,
- l'utilisation de voitures et de vélos électriques sur le territoire,
- la lutte de l'Épicerie Sociale contre le gaspillage alimentaire,
- l'engagement des assistantes maternelles pour le développement durable,
- l'utilisation au sein des piscines d'équipements réduisant le coût de fonctionnement,
- l'inauguration de la nouvelle station d'épuration de Lailly-Dry,
- la réutilisation des bacs de collecte et la mise en place de nouvelles filières de recyclage.



Résultats de la campagne :

FACEBOOK	
Totaux	Moyenne/publication
Vues : 7129	Vues : 712,9
Partages : 63	Partage : 6,3
Likes : 210	Likes : 21
Commentaires : 4	Commentaire : 0,4

TWITTER	
Totaux	Moyenne/publication
Vues : 1157	Vues : 115,7
Engagements totaux : 24	Engagements totaux : 2,4

DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉSENCE NUMÉRIQUE DE LA CCTVL : CRÉATION D'UNE PAGE LINKEDIN

Dotée d'une page Facebook et d'un compte Twitter depuis 2019, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a développé sa présence sur les réseaux sociaux en créant une page LinkedIn le 18 novembre 2020. Axée sur les relations professionnelles, la page

permet principalement de diffuser les offres d'emplois de la CCTVL et de faire rayonner nos actualités les plus importantes (actualités sur la collecte des déchets, vœux 2021, soutien aux commerçants du territoire lors de la crise sanitaire...).



TOURNAGE DE LA VIDÉO DES VŒUX 2021

Durant l'été, un projet de réalisation d'une vidéo pour présenter les vœux a été envisagé.

Le concept initial était de faire figurer les 25 communes du territoire avec une interview des maires. Durant les mois d'octobre et de novembre, le thème de la vidéo s'est affiné afin d'arriver à l'idée finale d'un clip de quelques minutes.

Afin de mener à bien ce projet, la CCTVL a élaboré la liste des monuments phares de chaque commune, ainsi que des équipements

communautaires présents sur le territoire. Des itinéraires précis pour le tournage ont été établis, afin de maximiser le temps sur le terrain.

Les prises de vues ont été réalisées sur deux jours de tournage : le mardi 8 et le mercredi 9 décembre 2020. Eléonore DEVEAUX, accompagnée d'un prestataire vidéo (Marin LAFLECHE), ont parcouru les 25 communes du territoire. Ils ont été aidés ponctuellement par des agents de la CCTVL (en tant que figurants), des élus et des agents municipaux. Un second tournage s'est opéré le 17

décembre 2020, lors du dernier Conseil communautaire de l'année, mettant en scène les élus. Ces derniers ont chanté avec entrain la version CCTVL de la chanson « La bicyclette » d'Yves Montand, bande-son du projet.

La vidéo finale, d'une durée de 2 minutes et 55 secondes, a été finalisée fin décembre afin d'être mise en ligne sur les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire le 1^{er} janvier 2021 dès minuit !



CHIFFRES-CLÉS (au 31 décembre 2020)

SITE INTERNET

80 804 visites pour une durée moyenne de 2 minutes et 11 secondes

199 279 pages vues.

Nombre de pages moyenne consultées par visite : 2,4 pages

RÉSEAUX SOCIAUX

591 fans sur Facebook (+ 459 en 1 an)

Nombre de publications : **193**



43 followers sur Twitter (+34 en 1 an)

Tweets postés : **190**



10 abonnés sur LinkedIn

Publications : **2**



BIENVENUE DANS LES TERRES DU VAL DE LOIRE



DÉCOUV
NOTRE T



VISITES



HÉBERG

Mardi 15 Décembre | 10h44



PREZ
TERRITOIRE



2. Pôle Développement Territorial et Solidarité

SADSi
Développement économique
Développement touristique
Epicerie Sociale
Logement
Santé
Aménagement du territoire
Agriculture

EMENTS

ACTIVITÉS



Le SADSi est un Service d'Application du Droit du Sol intercommunautaire, commun entre les Communautés de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) et de la Beauce Loirétaine (CCBL).

Au total 37 communes adhèrent au SADSi.

L'équipe est composée de 5 instructrices et d'une responsable.



LES MISSIONS DU SADSi

- Il instruit les autorisations d'urbanisme (Certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager), dans le respect des règles définies par les documents d'urbanisme (Cartes

communales, Plans Locaux d'Urbanisme...).

- Il propose aux maires des arrêtés de décision.
- Il participe en tant que conseil à l'émergence de projets comme des bâtiments logistiques, des complexes

scolaires...

- Il peut être sollicité par les communes ou communautés de communes lors de l'élaboration de documents d'urbanisme (PLU, PLUI...)

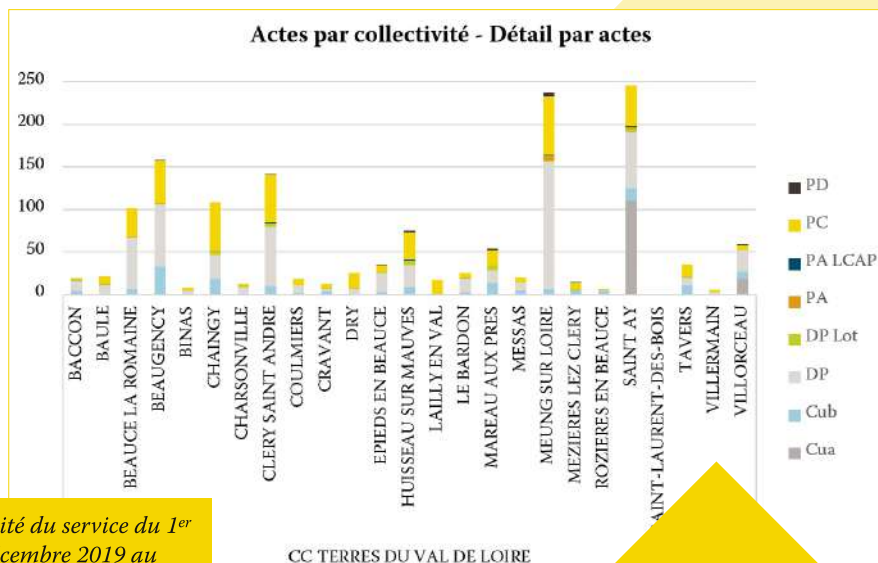
INDICATEURS D'ACTIVITÉ

2181

dossiers instruits (construction de maisons, de plateformes logistiques, réfection de toitures, l'aménagement de lotissements, l'installation de clôtures, de piscines...) soit **1689** actes équivalent PC (Ep PC).

Une légère augmentation par rapport à 2019 d'environ 60 dossiers.

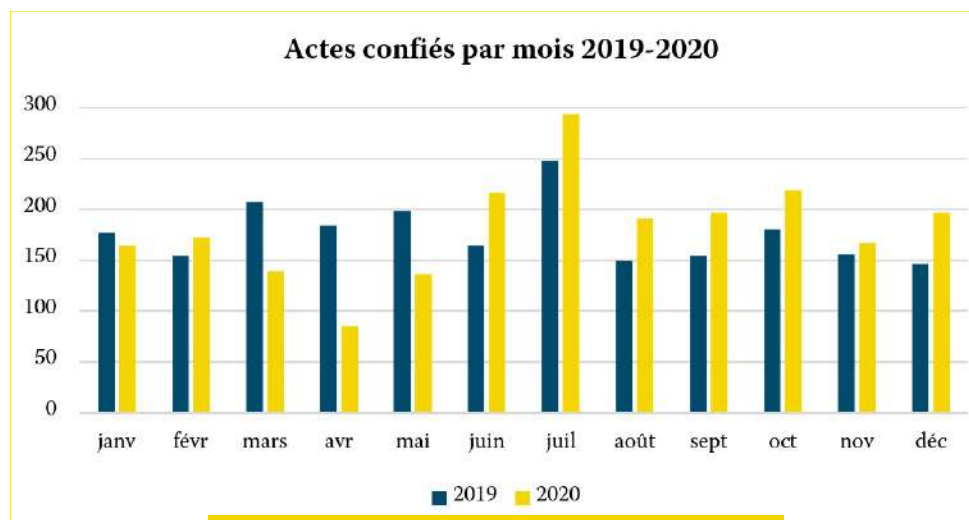
Un coût à l'acte équivalent PC de **180 €**, constant et payé par les communes.



Activité du service du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020 par communes de la CCTVL

CC TERRES DU VAL DE LOIRE

L'ACTIVITÉ DU SERVICE PENDANT LE 1^{ER} CONFINEMENT



*Activité du service pendant le 1^{er} confinement
du 16 mars au 29 mai 2020*



Positionnement des agents

- Du 16 mars au 30 avril 2020 : 2 instructrices et la responsable en poste alternent télétravail et présentiel.

- Du 4 au 29 mai : retour progressif des instructrices, selon les ouvertures d'écoles. Effectif complet depuis le 25 mai (alternance télétravail, présentiel et autorisation spéciale d'absence).

- Hausse en 2020 du nombre de dossiers instruits par rapport à 2019, liée au confinement pendant lequel les pétitionnaires ont travaillé leur projet.

UN AGENT MIS À L'HONNEUR

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale ARGENT a été décernée à Muriel Gourvès en fin d'année. Cela a aussi été l'occasion de lui souhaiter une belle continuité professionnelle au sein d'une autre communauté de communes.





Le service développement économique s'est mobilisé pour être au plus proche des acteurs du territoire confrontés à la crise sanitaire.

LES ACTIONS RÉALISÉES

Informations, accompagnement et soutien financier

- Mailing auprès de 744 entreprises du territoire pour les informer et les accompagner dans leurs démarches pour bénéficier des mesures gouvernementales : indemnisations et subventions, reports de charges, prêts de trésorerie, avance remboursable, mesures sectorielles pour les secteurs des Cafés, Hôtels, Restaurants, du tourisme et des Sports, Culture, Loisirs ;
- Campagne conjointe d'appels, par l'Office de Tourisme pour les hébergeurs, restaurants et activités touristiques du territoire et par le service Développement Économique pour les entreprises commerciales, artisanales, industrielles et logistiques ainsi que les agriculteurs ;
- Mail d'information à 86 agriculteurs du territoire ;
- Dès l'ouverture des demandes du fonds de solidarité, envoi d'un mail aux entreprises pouvant être concernées ;

Depuis le début de l'épidémie de la COVID-19, l'État, la Région Centre-Val de Loire, les Départements du Loiret et de Loir-et-Cher, les chambres consulaires ainsi que la

- Enquête auprès des banques du territoire afin d'évoquer les dispositifs mis en œuvre pour l'accompagnement des entreprises, des SCI et des particuliers ;
- Veille auprès des entreprises en difficultés, en lien avec Dev'Up : 12 entreprises ont été identifiées (4 avec un risque mineur, 5 avec un risque maîtrisé et 3 avec un risque majeur) ;
- Création d'un fonds exceptionnel « trésorerie » par la CCTVL (avec un co-financement du Département du Loiret) destiné à répondre en priorité aux besoins de trésorerie des commerçants, artisans, TPE et autoentrepreneurs (moins de 10 salariés) ;
- Abondement au fonds de soutien régional « Renaissance » : un prêt à 0% avec un différé de remboursement ;
- Distribution de chèques-cadeaux aux 150 agents de la CCTVL à l'occasion des fêtes de fin d'année, à dépenser dans les commerces locaux ayant souhaité participer à l'opération. ▼

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire se sont mobilisés pour soutenir les acteurs économiques.



Soutien logistique

- Mobilisation des entreprises afin de répondre à l'appel des professionnels de santé du territoire exprimant un besoin de surblouse et combinaisons ;
- Envoi d'une enquête de recensement des besoins de masques FFP1 en vue d'un achat groupé par la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Soutien au commerce local

- La CCTVL a encouragé les commerçants, artisans, producteurs et restaurateurs du territoire à s'inscrire sur la plateforme FaireMesCourses.fr afin de proposer du Click and Collect ;
- Pour une meilleure visibilité : plus de 130 vitrophanies ont été distribuées aux commerçants présents sur la plateforme FaireMesCourses.fr ; ▼



66 entreprises soutenues par la CCTVL pour un montant total de **252 309 €**.

3 dispositifs d'aide :

Aide aux TPE

Nombre d'entreprises concernées : 11
Montant total des aides = 28 923 €

Fonds d'Aide à l'investissement Immobilier des Entreprises

Nombre d'entreprises concernées : 6
Montant total des aides = 101 881 €

Fonds exceptionnel TPE « trésorerie »

Nombre d'entreprises concernées : 49
Montant total des aides = 121 505 €
Part CCTVL : 68 984 €
Part Départementale : 52 521 €

ENCORE UNE ANNÉE DYNAMIQUE POUR LA COMMERCIALISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

- **PA des Chantaupiaux** (*Épieds-en-Beauce*)

Signature de deux compromis de vente : 1983 m² à un artisan couvreur local (25 779 € HT) + 10 000 m² à une entreprise de logistique souhaitant un site antenne en Région Centre-Val de Loire (130 000 € HT) ;

- **PA de la Métairie** (*Dry*)

Vente à une entreprise déjà sur le PA (1 340 m² soit 16 080 €) ;

- **Parc Synergie Val de Loire** (*Meung-sur-Loire*)

Vente pour l'extension du projet Mountpark : 36 592 m² (580 200 € HT) ;

- **PA des Pierrelets** (*Chaingy*)

Signature d'un compromis de vente : 3 900 m² (85 976 € HT) et d'une vente : 2 709 m² (59 598 € HT) avec deux artisans locaux.

Total des ventes :

56 524 m² soit 897 633 € HT

LES ÉLUS DE LA CCTVL EN VISITE SUR LE CHANTIER DE MOUNTPARK

Le projet de construction mené par Mountpark pour accueillir l'entreprise Mobivia avance à grands pas sur le Parc Synergie Val de Loire. Le bâtiment de 103 000 m², sera livré au leader européen de l'entretien et

de l'équipement de véhicules (Norauto, ATU, Midas...) avant l'été 2021. Cette installation sur les Terres du Val de Loire devrait générer 250 emplois à temps plein dans le domaine de la logistique.





BILAN DE L'OFFICE DE TOURISME DES TERRES DU VAL DE LOIRE

La crise sanitaire a fortement marqué l'organisation et la fréquentation des Bureaux d'Information Touristique. L'Office de Tourisme a adapté ses services aux professionnels du Tourisme et proposé des activités en extérieur, s'adaptant aux contraintes sanitaires.

Les actions de soutien auprès des hébergeurs, restaurateurs et autres prestataires de tourisme

- 2 campagnes d'appels auprès de l'ensemble des prestataires du tourisme du territoire ;
- 3 vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, réalisées pour promouvoir les hébergeurs du territoire en période de COVID-19 et rassurer leur clientèle ;
- Réalisation d'une carte interactive pour le Click and Collect, disponible sur le site de l'Office de Tourisme.

Les Terres du Val de Loire dans le métro et ailleurs !

- 4 visuels : un pour Beauce la Romaine, un pour Beaugency, un pour Cléry-Saint-André et un pour Meung-sur-Loire ont tapissé 20 stations du métro parisien durant 4 semaines. Les stations du sud de Paris étaient ciblées. Coût de l'opération : 8 200 € TTC



Terres du Val de Loire » : campagne d'affichage en juillet et août à Orléans et Blois.

Des services spécialement adaptés au contexte sanitaire

- 80 % des demandes des visiteurs ont concerné dans l'ordre de priorité : les circuits de balades à pied, les circuits de balades à vélo, les châteaux à visiter et autres activités à faire.

Les actions phares de l'Office de Tourisme en 2020

- En janvier 2020, organisation de la balade Méga'litik à Tripleville, commentée par une archéologue et agrémentée d'animations.



- Édition de 4 fiches de randonnées pédestres : sur Cléry-Saint-André, Tavers, Meung-sur-Loire et Mareau-aux-Prés ;
- Réalisation de 3 livrets-jeu pour les enfants sur Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-sur-Loire ;



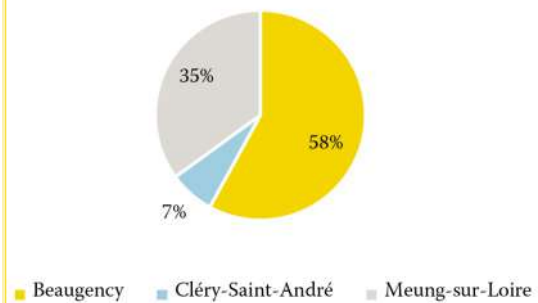
Une fréquentation globalement divisée par 2

Moins 90% d'étrangers

Annulation des événementiels

Période	Ouverture cumulée	Nombre de visiteurs
1 ^{er} confinement	télétravail	/
Du 12 mai au 30 juin	252 h	582
En juillet	420 h	1208
En août	420 h	1161
En septembre	395 h	743

Répartition des visiteurs dans les BIT en 2020



- Programmation des activités traditionnelles telles que les « balades estivales » : 3 balades regroupant 369 participants ont pu être maintenues ;
- Organisation d'une nouvelle formule de balade : « La balade gourmande » à Mézières-lès-Cléry : 70 participants avec des dégustations en extérieur de 7 producteurs locaux ;
- Déroulement de 6 « Détectives-party » dans le centre de Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-sur-Loire : 344 participants dont 125 enfants des centres de loisirs de Baule, du Val d'Ardoux, de Tavers, de Meung-sur-Loire, de Beaugency, d'Épieds-en-Beauce et de Villorceau.

LA TAXE DE SÉJOUR AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La taxe de séjour 2020 d'un montant de 83 370 € a été collectée auprès de 115 hébergeurs et opérateurs numériques. Le recouvrement de la taxe de séjour a été suspendue durant le 1^{er} confinement.

Actions financées en 2020

- Remise en état du balisage des circuits de randonnées pédestres du Val d'Ardoux (2 415,5 €) ;
- Participation à la mise en place de la Route d'Artagnan sur le territoire : achat et pose de 24 mâts pour un montant de 3 726,60 € ;
- Financement de 4 bornes interactives d'information touristique dans les BIT de Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-sur-Loire et au bureau de poste d'Ouzouer-le-Marché (30 465 € HT).

Actions financées par la subvention versée à l'Office de Tourisme

- La traduction et l'impression par l'Office de Tourisme du guide touristique et des plans en anglais (6 000 €) pour répondre à une clientèle internationale, particulièrement à Beaugency ;
- Le financement d'une campagne de communication dans le métro parisien ;
- Le financement de livrets-jeux pour les familles à Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-sur-Loire.

Les travaux au bureau d'information à Beaugency ont été reportés.



Borne interactive d'information touristique à Cléry-Saint-André



Bureau d'information touristique de Beaugency



Bureau d'information touristique de Cléry-Saint-André



Bureau d'information touristique de Meung-sur-Loire

L'OFFICE DE TOURISME DEVIENT UN SERVICE COMMUNAUTAIRE À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2021

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire avait confié la gestion des Offices de Tourisme à une association.

Considérant les réflexions sur le projet de territoire dont le développement touristique, il est

apparu essentiel que les Offices de Tourisme fassent partie d'un service communautaire Tourisme.

Cette intégration permet de dynamiser le développement touristique en créant des synergies fortes avec les entreprises, les commerces de proximité, les hébergeurs et les professionnels du tourisme.



Suite aux nouvelles élections communautaires, la commission épicerie sociale s'est en partie renouvelée. Elle est désormais

composée de 7 élus communautaires représentant les 7 communes pour lesquelles le service intervient (Baule, Beaugency, Cravant, Lailly-en-Val,

Messas, Tavers et Villorceau). Elle se réunit une fois par mois ou selon les besoins pour étudier les demandes d'accès au service.

PREMIER CONFINEMENT (16 MARS AU 11 MAI 2021)

Lors du premier confinement inédit, le service s'est organisé pour assurer sa mission première d'aide alimentaire. Pendant 10 semaines, l'équipe a préparé les colis alimentaires à destination des

familles bénéficiaires ne pouvant plus se déplacer. Elles étaient ensuite livrées à domicile grâce au camion frigorifique. Le service a pu être maintenu grâce à une belle solidarité d'équipe. Le suivi individuel était

assuré par téléphone, un lien indispensable avec les usagers. Depuis mai, le service est ouvert en présentiel avec des adaptations, notamment l'accueil du public sur rendez-vous.



*Confinement avril 2020 :
Préparation des colis à livrer.*



ANNÉE MARQUÉE PAR LE SOUTIEN IMPORTANT DES ASSOCIATIONS FIDÈLES

Au total, 5 dons du Rotary Club Beaugency Meung, du Rotary Club Orléans Ouest, du Lion's club et de

l'association familiale de Beaugency ont contribué à remplir les rayons alimentation et produits d'hygiène.

Ces dons ont permis de répondre au plus près aux besoins et à limiter les achats.



Décembre 2020 : Don Rotary club Beaugency-Meung, en présence des bénévoles de l'association et Mme Lamboul.

CALENDRIER INVERSÉ

Chaque année, les habitants peuvent réaliser une boîte à destination d'une composition familiale (personne seule, mère isolée avec enfants...). Ils y placent 24 objets qu'ils souhaitent offrir (produits du quotidien, alimentaire, jouets...). Ces boîtes sont ensuite offertes aux plus démunis.

Pour cette 3^{ème} édition, l'investissement de l'équipe a été fort aussi bien pour la réalisation, l'emballage ou la distribution des boîtes. C'était aussi l'occasion de renforcer le travail en partenariat avec les partenaires sociaux (association caritative, CCAS...) L'opération a touché 50 foyers de Beaugency et ses alentours.



18 décembre 2020 :
Distribution des calendriers inversés

DONNÉES QUANTITATIVES

Commission Epicerie Sociale

50 demandes d'accès au service : 37 accords, 10 rejets et 3 mises en attentes contre 62 dossiers reçus en 2019 mais 41 accords.

Le motif d'accord majoritaire reste « dans l'attente d'ouverture de droit » avec plus de 42%.

La Maison du Département, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et l'AHU (Association d'Hébergement Urbain) et le CMP (Centre Médico-Psychologique) sont les partenaires qui orientent les foyers. 50% de la Maison du Département et 36% des CCAS.

70% des demandes concernent des habitants de Beaugency, 12% Lailly-en-Val, 8% Villorceau, 6% Baule et 4% Tavers.

Fréquentation de l'épicerie sociale

50 foyers ont fréquenté le service en 2020, soit 123 personnes contre 56 foyers (141 personnes) en 2019. Le nombre de familles est resté sensiblement le même sur toute l'année, contrairement au nombre de personnes qui est en baisse.

En effet, comme l'année passée, les petites compositions familiales sont majoritaires : 38% de personnes seules sans enfant et 32% de personnes

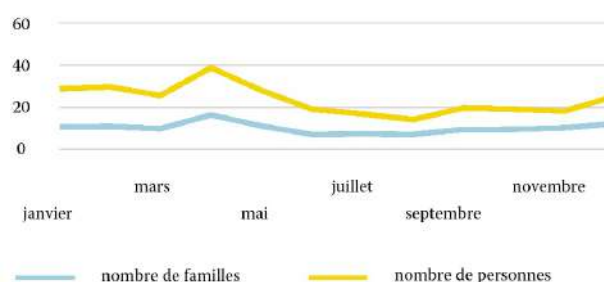
seules avec enfants. Le nombre moyen de personnes par foyer est toujours de 2,5. L'âge moyen est sensiblement le même qu'en 2019, 26 ans contre 25 ans.

60% des foyers n'ont jamais fréquenté l'Épicerie Sociale. L'accès moyen est de 3,7 mois.

42% des personnes sont en recherche d'emploi et 22% sont en emploi (CDI, CDD ou intérim).



Fréquentation moyenne de l'épicerie sociale





Logement

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire dispose d'un parc locatif de plusieurs logements sur la commune de Beauce la Romaine.

Neuf pavillons conventionnés (six T2 et trois T3)

Les logements sont situés dans la rue des anciennes écoles et sont loués à des personnes âgées ou en situation de handicap :

- 7 femmes seules et retraitées (moyenne d'âge de 79 ans) ;
- 2 couples de retraités (moyenne d'âge de 64 ans) ;

Tous les pavillons sont actuellement occupés.

Une locataire a quitté son logement, ce dernier a été entièrement rénové. Tout le logement a été repeint avec changement de tous les radiateurs.

Le changement des radiateurs des autres logements est programmé pour 2021 et 2022.

Des logements sociaux

Deux logements sociaux (un F1 et un F3) situés au 1, avenue Jean Moulin au premier étage du bâtiment Frim'ouz.

Ils sont occupés par une femme seule et une femme avec ses deux enfants.





Santé

Une offre de soins toujours en tension sur le territoire avec un espoir de solution pour la patientèle autour de Beauce la Romaine.

La CCTVL a maillé son territoire avec plusieurs Pôles ou Maisons de Santé Pluridisciplinaire afin de maintenir une offre de soins diversifiée.

Ainsi 56 praticiens représentant 12 spécialités sont présents dans 6 lieux sur le territoire.

Beauce la Romaine : Cabinet médico-social



Beaugency : Pôle Santé



Meung-sur-Loire : Maison de Santé du Val des Mauves



Beauce la Romaine : Pôle-Santé et Bien-Être



Cléry-Saint-André : Maison de Santé du Val d'Ardoux



Tavers : Maison de Santé des



UN CENTRE DE SANTÉ À BEAUCE LA ROMAINE AVEC DES MÉDECINS SALARIÉS PAR LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En décembre 2019, la Région Centre-Val de Loire annonce le recrutement de 150 médecins salariés pour compléter l'offre libérale dans les territoires les plus carencés. Dès cette annonce, la CCTVL se porte candidate en proposant que le cabinet médical à Beauce la Romaine devienne un centre de santé accueillant 2 médecins. La Région a rapidement validé ce site et un travail

collaboratif a été effectué.

En octobre 2020, la CCTVL adhère au GIP Pro Santé Val de Loire, structure créée pour répondre à la baisse du nombre de médecins, stabiliser et accroître l'offre médicale et contribuer à l'accès aux soins pour tous les habitants de la Région.

Des médecins ont montré un intérêt pour ce centre de santé et un

recrutement s'est concrétisé début 2021. L'objectif est une ouverture en mai 2021 avec deux médecins et une secrétaire. La Communauté de communes des Terres du Val de Loire, la commune et la Région œuvrent activement pour que la population de Beauce la Romaine et des environs retrouve une offre de soins.



Aménagement du territoire

LES TERRES DU VAL DE LOIRE S'ENGAGENT DANS DES DISPOSITIFS LIÉS AUX COMMERCES ET À L'HABITAT : OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE ET PETITES VILLES DE DEMAIN

La Loi Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, ou loi ELAN, promulguée en novembre 2019, a créé les Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT). Il s'agit d'un outil juridique à disposition des collectivités, permettant de favoriser la revitalisation des centres-villes par deux leviers : l'implantation de commerces en centre-ville et la rénovation de l'habitat.

Une ORT est instaurée dès lors qu'une convention est signée entre les services de l'État, l'Établissement Public de Coopération Intercommunale et les communes ayant les caractéristiques d'un pôle de centralité. Un périmètre délimitant le centre-ville est alors tracé. L'ORT doit reposer sur un projet de territoire global aux actions transversales.

Ainsi, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) a signé une première convention le 10 mars 2020 avec les services de l'État du Loiret et de Loir-et-Cher, dans le but d'établir des périmètres ORT pour pérenniser l'activité commerciale des centres-villes des deux principaux pôles de centralités de l'intercommunalité que sont les communes de Beaugency et de Meung-sur-Loire.

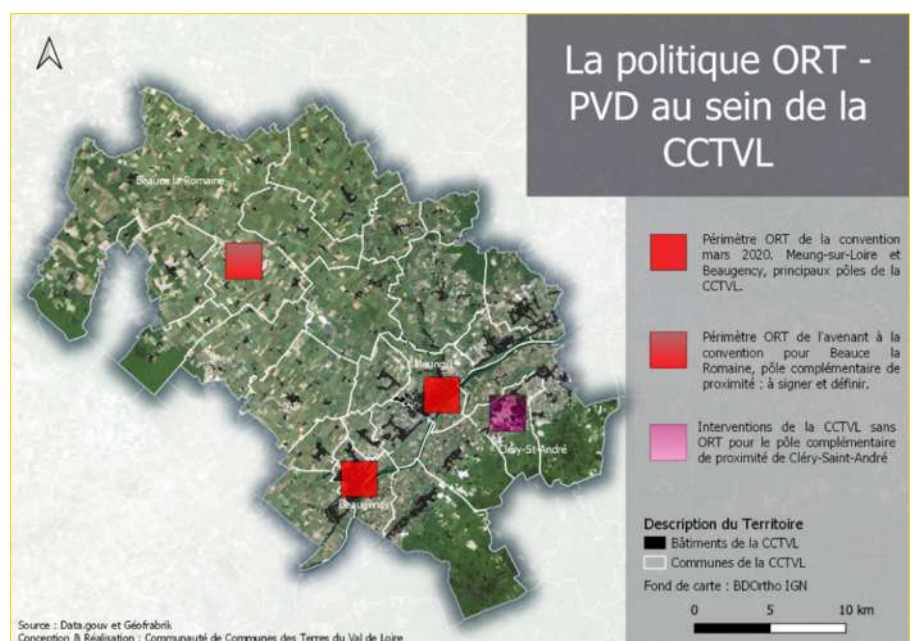
Parallèlement, l'État présente en avril 2020 le programme Petites Villes de Demain (PVD), piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des

Territoires (ANCT), sous l'égide du ministère de la Cohésion des territoires. Officiellement inauguré en région Centre-Val de Loire en décembre 2020, il s'agit d'un programme gouvernemental finançant les actions concourant à la revitalisation des centres-villes des communes de moins de 20 000 habitants et polarisant un bassin de vie rural du fait de ses équipements et fonctions urbaines. De nombreux partenaires publics et privés se sont associés à l'ANCT pour apporter de l'ingénierie et des cofinancements.

C'est par ailleurs à partir des cofinancements des partenaires de l'ANCT que la CCTVL a recruté un chargé de projets, dont le rôle est de piloter et d'animer l'ORT ainsi que le programme PVD.

Tout comme les communes de Beaugency et de Meung-sur-Loire, la commune nouvelle de Beauce la Romaine, dans le département de Loir-et-Cher, a été identifiée par les services de l'État pour être lauréate du programme PDV.

De ce fait, un avenant à la convention ORT est signé entre les communes, l'intercommunalité, les services de l'État et les partenaires financeurs pour intégrer Beauce la Romaine, mais également pour adhérer au programme PVD, et financer les actions de revitalisation. La CCTVL et ses communes membres porteront une attention particulière au pôle de proximité de Cléry-Saint-André, qui n'a pas été retenu par le dispositif PVD.



Agriculture



LA SESSION AGRICOLE DÉPLACÉE EN FÉVRIER 2021

L'année 2020 a été une année sans Session Agricole : celle de 2019 avait eu lieu au mois de décembre.

Une majorité d'agriculteurs ont exprimé le souhait de voir la Session Agricole se dérouler en février.

Une nouvelle date a donc été fixée en février 2021.

RETOUR SUR LE PROJET DE VENTE COLLECTIVE DE PRODUITS AGRICOLES LOCAUX À LA FERME DE L'HERBAUDIÈRE

Le site de la ferme de l'Herbaudière, en proximité du péage autoroutier à Meung-sur-Loire, appartient à la Communauté de Communes. Dans le cadre de la compensation agricole collective, la CCTVL, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loiret a lancé le projet d'implantation d'un lieu de vente collectif de produits locaux sur le site. La CCTVL s'engage à financer les travaux du bâtiment hors aménagement intérieur.

L'étude de faisabilité, réalisée par la Chambre d'Agriculture du Loiret, s'est poursuivie tout au long de l'année 2020.

- 40 producteurs contactés, 18 intéressés potentiels reçus en entretien individuel, 16 entrés dans la démarche.
- 1 étude de marché réalisée : besoin d'étoffer la gamme proposée.
- 2 visites : visite du site de l'Herbaudière (7 producteurs présents) et visite de points de ventes collectifs existants (2 producteurs présents).
- 2 producteurs sur 3 ont souhaité poursuivre la démarche : réflexion sur les aspects RH et recrutement de nouveaux agriculteurs pour étoffer la gamme de produits.
- Annulation de la venue d'un expert national de la mise en place de points de vente collectif.

La Chambre d'Agriculture du Loiret et la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire souhaitent échanger sur ce sujet lors de la Session Agricole. Un courrier présentant l'état d'avancement du projet et interrogeant les agriculteurs sur leur réelle volonté d'implication va leur être envoyé. Faute d'engagement de la part de la majorité des producteurs s'étant déclarés intéressés, la démarche s'arrêtera considérant que le projet ne répond pas aux besoins des agriculteurs du territoire. La CCTVL recherchera un autre projet pour ce site.



Visite de la ferme de l'Herbaudière avec les agriculteurs





3. Pôle Services à la Population

- Petite enfance
- Jeunesse
- Scolaire
- Sports
- Lecture publique
- Culture



RAM : Relais Assistantes Maternelles

Pour le service des Relais Assistantes Maternelles, comme pour beaucoup, l'année 2020 a été atypique. Mais, les quatre éducatrices de jeunes enfants et l'éducatrice spécialisée qui

composent l'équipe ne manquent pas d'idées pour innover, et poursuivre l'accompagnement des assistantes maternelles, des gardes d'enfants à domiciles et des familles des 25

communes du territoire. Malgré les conditions, le service reste toujours ouvert.



INDICATEURS 2020

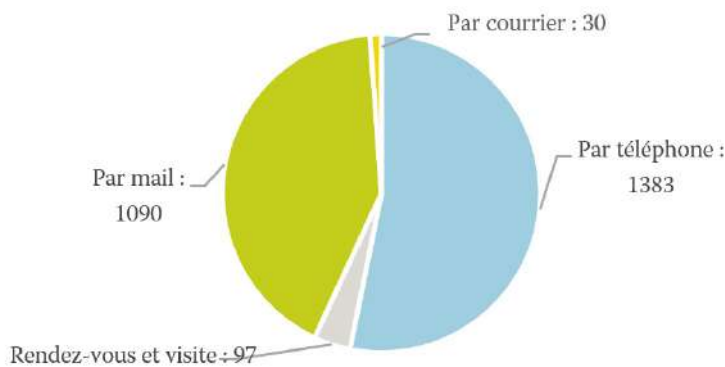
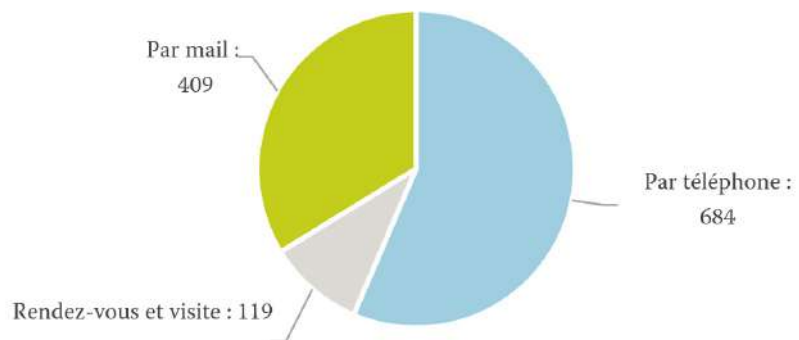
Au regard de la crise sanitaire de cette année, nous avons constaté une

augmentation des contacts (de la part des professionnels et des familles) de

31% par rapport à l'année 2019.

Nombre de contacts avec les familles et les canaux de communication

La CCTVL accompagne quotidiennement les parents dans leur fonction d'employeurs et dans leur fonction parentale, particulièrement en 2020, les questions ayant été nombreuses.

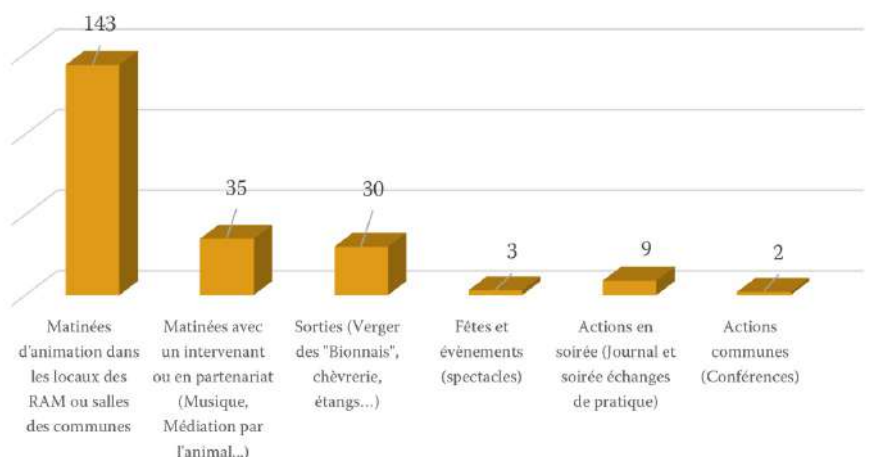


Nombre de contacts avec les professionnelles et les canaux de communication

Les 346 assistantes maternelles du territoire (-5% par rapport à l'année 2019) sont accompagnées dans leur professionnalisation et dans leur quotidien, par une écoute régulière, des actions très diverses et des outils variés.

Nombre et type de matinées proposées aux professionnelles

Les actions collectives sont de vrais temps de ressources pour les professionnelles, indispensables pour leur activité.





LA CRISE SANITAIRE ET LES INNOVATIONS

Pour ne pas rompre le lien avec les assistantes maternelles et les enfants, limiter l'isolement de chacune d'entre elles et leur permettre de se sentir soutenues en cette période particulière, l'équipe propose :

• **8 vidéos d'histoires :**

Entre avril et mai, les animatrices se filment lisant des histoires ou chantant des comptines. Puis ces vidéos sont partagées avec les professionnelles et les familles.



• **60 idées ludiques :** Chaque jour de mars à juillet, les professionnelles reçoivent un mail contenant une idée d'atelier à partager avec les enfants. Elles peuvent la retrouver sur le site de la CCTVL.



• **6 défis :** A partir de novembre, les assistantes maternelles sont mises, chaque semaine, au défi de proposer un atelier à destination des enfants sur un thème précis. #feuilles d'automne,

#transvasement, #tours..., relevés et publiés sur les réseaux sociaux et le site de la CCTVL. Ces défis se poursuivent en 2021.

• **35 rendez-vous en visio :** Les professionnelles et les enfants sont attendus par l'animatrice afin de vivre un temps comptines et histoires. Ces rendez-vous se poursuivent en 2021.



LA SEMAINE POUR L'EMPLOI DES ASSISTANTES MATERNELLES

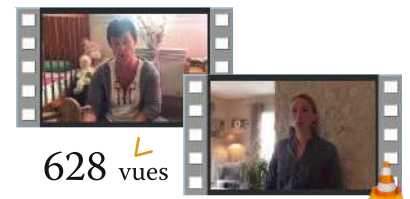
Afin de soutenir l'employabilité des assistantes maternelles, du 22 au 26 juin, le service des RAM propose une grande campagne de communication.

Tous les jours, des publications (réseaux sociaux, site de la CCTVL et presse écrite) sont diffusées pour faire connaître la profession d'assistante



1420 personnes touchées

maternelle, dynamiser le marché de l'offre et de la demande de l'accueil des jeunes enfants au domicile des professionnelles, soutenir l'emploi sur le territoire et faire connaître les missions des RAM.



628 vues

LE CONCOURS PHOTO "LE LIVRE EN SCÈNE"

En novembre, la CCTVL décide d'innover avec la mise en place d'un concours photos. 2 catégories : Album Jeunesse et Livres professionnels de la petite enfance. Les objectifs sont de promouvoir le livre et la lecture, stimuler la créativité, garder le contact avec le RAM, lutter contre l'épuisement professionnel, garder la motivation et valoriser la profession

des assistantes maternelles. 35 assistantes maternelles créatives et pleines d'humour (de 15 communes du territoire) ont présenté leur(s) photo(s).

Un jury, composé d'assistantes maternelles, d'élus, d'agents et bénévoles de la lecture publique, des représentants de l'association Val de Lire, vote pour la photo coup de cœur.





Accueil de loisirs du Val d'Ardoux

Une année singulière à bien des titres pour l'ALSH du Val d'Ardoux !

De l'inattendu, un peu d'improvisation, des nouveautés, de

belles rencontres et une page qui se tourne...

INDICATEURS CHIFFRÉS, ILLUSTRANT L'ATTRACTIVITÉ TOUJOURS FORTE DU SERVICE

PÉRIODE	SEMAINE	INSCRITS	
Hiver	S1	85	
Hiver	S2	56	
Printemps	S1	5	Confinement
Printemps	S2	4	
Eté	S1	71	96
Eté-Mézières-Lez-Cléry	S1	25	
Eté	S2	67	93
Eté-Mézières-Lez-Cléry	S2	26	
Eté	S3	64	88
Eté-Mézières-Lez-Cléry	S3	24	
Eté	S4	69	
Eté	S5	49	
Eté	S6	49	
Eté	S7	35	
Eté	S8	51	
Eté SEM 1	Semaine d'Animation Découverte « T'as la forme »	10	
Eté SEM 8	Semaine d'Animation Découverte « Arts du cirque »	10	
Toussaint	S1	100	
Toussaint	S2	70	

VACANCES D'HIVER (DU 17 AU 28 FÉVRIER 2020)

Mardi-Gras se présentant au calendrier des vacances d'Hiver, quoi de plus normal que de découvrir les différentes façons de fêter le carnaval ici et ailleurs. Faisons ensemble, en deux semaines, le tour du globe et

costumons-nous ! Le carnaval c'est de la couleur, du bruit, une ambiance, une fête, des sourires, des confettis et des gourmandises ! ▶



VACANCES DE PRINTEMPS (DU 13 AU 24 AVRIL 2020)

Un programme un peu bousculé car le pays est en confinement. De la solidarité au sein de la collectivité : Steven et Edwige relaient, en présentiel, Florence, la directrice, sur ses missions. Seuls les enfants des parents ayant des emplois dits « prioritaires » sont accueillis. Autre

nouveauté : une belle coopération avec la commune de Lailly-en-Val dont le centre accueille des enfants gracieusement et qui met à disposition une animatrice (Delphine BELLENOUE). Un beau temps, une chasse aux œufs réussie et un peu d'insouciance bienvenue pour tous !



17 avril 2020 :
Chasse aux œufs

VACANCES D'ÉTÉ (DU 6 JUILLET AU 28 AOÛT 2020)

Le protocole sanitaire oblige la CCTVL à inventer un nouveau fonctionnement afin de pouvoir accueillir les nombreuses inscriptions. La CCTVL peut à nouveau compter sur la solidarité entre communes : Mézières-

lez-Cléry accepte que 25 enfants soient accueillis dans leurs locaux. Un « accueil enchanté » qui a permis d'accepter toutes les inscriptions des enfants. Merci aux élus, à Aïcha et Aurore, agents d'animation de la

commune pour leur renfort et leur présence efficace et bienveillante ! Un beau programme (environnement, arts, bureau des rêves...), de belles rencontres et un partenariat au service de l'intérêt commun (autaire).



VACANCES D'AUTOMNE (DU 19 AU 30 OCTOBRE 2020)

Un succès et un record pour le nombre d'inscrits (jusqu'à 100 !). Une course contre la montre pour trouver une équipe d'animation, et encore une fois, l'ALSH a pu compter sur les collègues du service RAM ou du service des

sports pour venir en renfort !

Un grand MERCI à tous les collègues qui ont permis à la thématique de la fête (sous toutes ses formes) de s'exprimer : en passant par Halloween,

les déguisements (fabrication, défilé...), la musique (écoute, fabrication d'instruments), la danse (chorégraphies...), les confettis, les repas de fête (à confectionner, à partager...).

ET UNE PAGE QUI SE TOURNE...

L'aventure à Jouy-le-Potier se termine, le déménagement est à l'image de cette année 2020 :

solidarité, aide, entraide, collaboration, renfort, réactivité... et bonne humeur !

Merci à tous, rendez-vous en 2021 car l'aventure continue...





Accueil de loisirs d'Epieds-en-Beauce

En 2020, l'accueil de loisirs est resté ouvert toutes les vacances (sauf en avril en raison du confinement et une semaine en août, où les enfants ont été accueillis à Beauce la Romaine) et

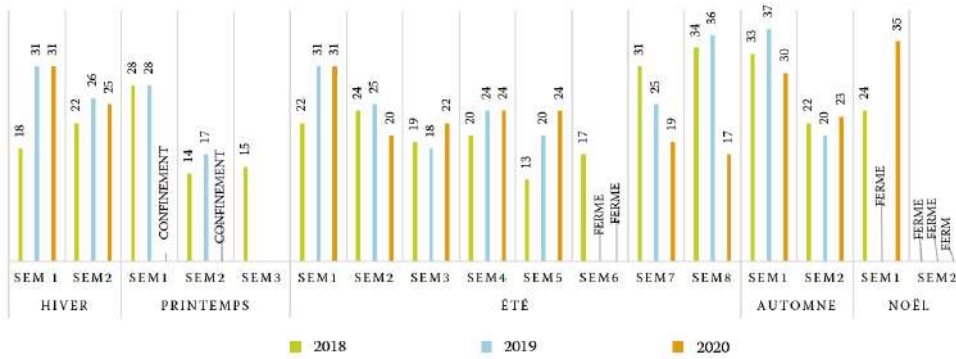
chaque mercredi, de 7h à 19h.

Sont accueillis dans cet ALSH des enfants scolarisés de 3 à 12 ans habitant ou non la CCTVL.

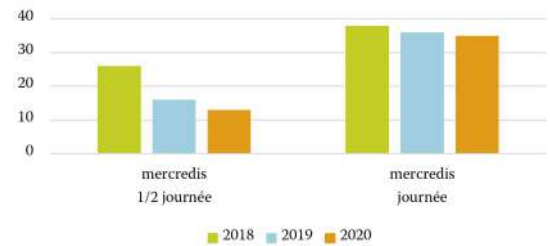
L'ALSH est installé dans les locaux de l'école maternelle d'Epieds-en-Beauce.

FRÉQUENTATION EN 2020

Vacances - Moyenne par jour et par semaine de vacances



Mercredis - Nombre d'enfants moyen présents



VACANCES D'HIVER : « TERRES DE JEUX 2024 : LES JEUX OLYMPIQUES »

Le jeudi 20 février 2020, 30 enfants ont participé aux Olympiades à Beauce la Romaine. ▶

Une journée riche en partage !

Le mardi 25 février 2020, une sortie à Hapik a été organisée afin d'initier les enfants à l'escalade. ▼



Séance d'escalade



Jeu de cible

VACANCES DE PRINTEMPS : ALSH FERMÉ

L'Accueil de Loisirs était fermé mais des idées d'activités, de bricolages et des défis ont été envoyées chaque jour par courriel aux familles, afin de maintenir le lien.



VACANCES D'ÉTÉ : NATURE ET RECYCLAGE

Élevage de lapins, poulailler dans la cour, organisation de grands jeux avec les supers héros du recyclage, fabrication de cabanes...



Les lapins



Les super-héros du recyclage



VACANCES D'AUTOMNE : LES MONSTRES

Défilé de monstres, soupe de sorcière et potion magique étaient au rendez-vous !



Petits monstres

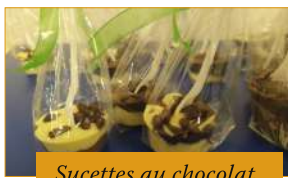
Potion magique



Soupe de la sorcière

VACANCES DE NOËL : LA MAGIE DE NOËL

Au programme : décorations de Noël, animations autour du conte et préparation de gourmandises.



Sucettes au chocolat



Lecture de contes avec Bénédicte

LES MERCREDIS : ÇA VOLE, ÇA FLOTTE - LA FERME - UN MONDE ENCHANTÉ



Ailes de fée magiques



Jeux



L'équipe des mercredis



Préparation des décors de Noël



Accueil de loisirs de Beauce la Romaine

Comme pour tous les services, cette année a été particulière et a obligé l'ALSH à s'adapter selon l'évolution de la situation sanitaire.

Camps, pas camps, sorties, pas sorties, fiche de traçabilité, pas de brassage, masques pour les adultes, masques pour les + de 11 ans puis pour les + de

6 ans... Bref le service s'adapte et fait en sorte de continuer à amuser, faire rire et divertir les enfants en essayant de faire disparaître ce climat anxieux.

VACANCES D'HIVER : « TERRES DE JEUX 2024 : LES JEUX OLYMPIQUES »

Programme des journées des sportifs en herbe :

- Accueil petit-déjeuner énergisant
- Réveil musculaire avec le Coach préféré Jojo « Allez Allez ... »
- Découverte de différents sports Olympiques :
 - Escalade à Hapik avec le centre d'Epieds en Beauce
 - Gymnastique, merci au collège pour le prêt de matériel
 - Equitation au centre équestre « Le Haras de MJ »
 - Natation à la piscine de Beauce la Romaine
 - Boxe avec l'intervention de Michel Mothmora

« Merci à toute l'équipe d'animation »

- Participation à une journée Jeux Olympiques avec une belle première place pour une équipe de Beauce la Romaine. Merci aux intervenants : Basket BLR, Judo Patay, Rugby de Meung-sur-

Loire et Ping pong de Binas.
 - Jeux Olympiques de la Médiathèque. Merci à Marie Lequenne d'avoir organisé ces jeux.
 - Et plein d'autres activités pour découvrir l'esprit des jeux olympiques, l'esprit du sport.

sophrologie et yoga du rire.

- Pour finir, mini olympiades avec les parents, visionnage des photos et des vidéos.

Merci à toute l'équipe d'animation, à tous les intervenants pour ces semaines pleines de rires, de jeux, d'échanges, de sports... et de courbatures.

Un grand merci également à Cap Ados pour son investissement du 18 au 20 février.



20 février 2020 :
Equipe gagnante de notre journée Olympique, sous les encouragements des élus.



20 février 2020 :
Journée de partage avec l'ALSH d'Epieds-en-Beauce et le Cap Ados

- Petite pause gourmande pour se redonner des forces avec les vélos smoothies. Merci au Restaurant Le Commerce pour le prêt des vélos.

- Relâche et détente avec l'intervention de Stéphanie Martinot :





VACANCES DE PRINTEMPS : « ON RESTE CHEZ SOI »

Durant les vacances de Printemps, fermeture de l'ALSH pour cause de confinement. L'ALSH reste connecté : Groupe WhatsApp avec les familles,

mailing... pour se lancer des défis, donner des idées d'activités à faire en famille...
Le service a tout de même accueilli

quelques enfants des personnels prioritaires qui ont pu découvrir à travers diverses activités « Le monde de Harry Potter ».

VACANCES D'ETE : « LES BANDES DESSINÉES »

Seulement 70 enfants ont été accueillis par semaine afin de pouvoir respecter le protocole (en 2019, 90 avaient été accueillis sur la même période).

La CCTVL avait choisi un thème qui permettait de s'amuser, de s'animer et de faire venir régulièrement des invités très appréciés des enfants.

Ils ont donc eu la visite de Marsupilami, des Mignons, Titi et Grominet, LadyBug, la Fée Clochette,

le lapin d'Alice aux pays des merveilles, Cendrillon... Chaque semaine avait son lot de surprises avec des rencontres, des visios avec certains personnages ou entre groupes.

Même les pompiers sont venus plusieurs fois nous rendre visite (pour déloger des guêpes et frelons).

Pour éviter le brassage entre les groupes mais garder le lien, le service a

utilisé WhatsApp pour communiquer et pour pouvoir se lancer des défis.

Pas de camps possibles mais l'ALSH a pu maintenir les semaines sportives.



VACANCES DE LA TOUSSAINT : « ENQUÊTE À L'ALSH »

- Plusieurs jeux/énigmes proposés sur les 2 semaines pour faire marcher les méninges : Cluedo, Qui l'a vu ?, Escape Game, Construction d'un Qui est Qui géant avec les photos des enfants, Grand jeu du Maître du Temps (Merci à Déborah pour la création de ce jeu), fabrication d'une mallette de détectives avec tous les accessoires (loupes, carnets...).

- Les enfants ont profité de la venue du Cinémobile pour aller voir le dessin animé « Calamity ».

- L'équipe de Bank Escape est intervenue les 2 vendredis au centre. Toutes les équipes ont réussi à résoudre les énigmes en moins d'une heure.

- L'esprit d'Halloween était présent... les enfants ont voulu fêter Halloween

et faire la fête. Chacun a pu sortir son plus beau déguisement pour partager un bon moment.

- Un groupe d'enfants a pu assister à la représentation donnée par les Ados à l'issue de leur semaine de stage théâtre. Bravo pour leur travail.

- Les groupes se sont lancés des défis (par WhatsApp) pour continuer à être/à jouer tous « Ensemble ».

Et voilà une année spéciale mais qui restera une belle année pleine de nouveautés à l'ALSH de Beauce la Romaine.



Cap' Ados de Beauce la Romaine

Le Cap'Ados n'a pas pu accueillir de jeunes sur les vacances de Printemps

2020, mais a pu ré-ouvrir pour le reste de l'année 2020.



Dates d'ouvertures		Périodes	Nombre de places	Nombre d'inscrits	Pourcentage
Hiver 2020	18 au 20 février	Hiver 2020	12	12	100%
Printemps 2020	Fermé covid-19	Printemps 2020	0	0	0%
Été 2020	13 juillet au 07 août	Été 2020	32	24	75%
Toussaint 2020	19 au 23 octobre	Toussaint 2020	12	11	91.6%
Noël 2020	Jamais ouvert	Noël 2020	0	0	0%

HIVER 2020

Journée du 20 février 2020 en commun sur le thème des Jeux Olympiques Terres de Jeux à Beauce

la Romaine en lien avec les ALSH de Beauce la Romaine et d'Épieds-en-Beauce. Les ados ont été mis à

contribution pour aider les intervenants sur les différents pôles de sport présents.



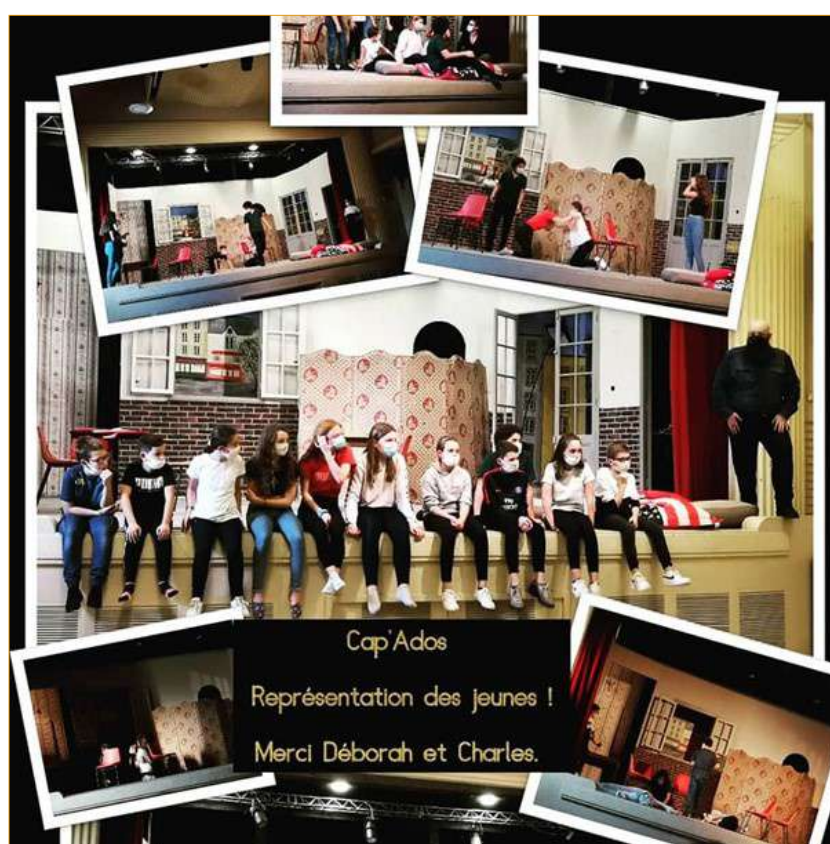
TOUSSAINT 2020

Intervention d'un intermittent du spectacle, Charles Lasry qui fait partie du Collectif de L'Âtre de Lyon.

Il a aidé les jeunes à découvrir le monde du théâtre : dans un premier temps sous forme d'exercice pour apprendre à gérer son espace, ses

mouvements, son élocution, son imagination... ; puis dans un second temps l'approche de l'impro. Les jeunes ont fait le choix de monter un spectacle en prenant le thème de la maltraitance animale pour sensibiliser petits et grands.

Deux représentations ont eu lieu le dernier jour, une devant les parents et une devant les responsables de service de la CCTVL, M. Espugna et un groupe d'enfants du centre de loisirs.





Service scolaire et périscolaire

FACE À LA CRISE SANITAIRE

- Fermeture des écoles du 16 mars au 12 mai 2020.
- Différents protocoles mis en place entre mai et décembre 2020.
- Mise en place du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) sur le mois de juin.
- Modification des fonctionnements des restaurants scolaires (Installation

dans les salles des fêtes et les salles de motricité, espacement entre les élèves, livraison en liaison froide pour Verdes...).



Mai 2020 :
Restaurant scolaire réaménagé avec la
distanciation physique



Les effectifs des écoles en 2020-2021
(au 1^{er} septembre) :

- RPI Epieds-en-Beauce – Charsonville : **237** élèves
- Ouzouer le Marché : **278** élèves
- Verdes : **38** élèves
- Villerrmain : **38** élèves

Communes : **4**

Ecoles : **7**

25 classes et **1** classe ULIS (Unité

Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

591 élèves

LA VIE DU SERVICE

- 1 marché de restauration passé pour un an. Ce marché intègre aussi la restauration dans les ALSH. ▶



10 juin 2020 :
Jury de dégustation permettant de
choisir le nouvel attributaire

- Mise en œuvre du Protocole Local sur Beauce la Romaine et Villermain à compter de septembre 2020 :
 - Commission de suivi du protocole réunissant élus, directeurs des écoles, personnels, parents.
 - Ajout d'un transport scolaire sur Beauce la Romaine (entre La Colombe et Ouzouer le Marché)
 - Modification de la carte scolaire

- A partir de la rentrée 2020, la scolarisation des élèves se fait en fonction du lieu de résidence comme suit : ▼

NIVEAUX	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
ECOLES	Verdes	Verdes	Verdes	Verdes	Verdes	Verdes	OLM	OLM

◀ Lieux de scolarisation de vos enfants si vous habitez à Verdes, La Colombe ou Semerville

NIVEAUX	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
ECOLES	OLM	OLM	OLM	Villermain	Villermain	Villermain	Villermain	OLM

◀ Lieux de scolarisation de vos enfants si vous habitez à Membrolles, Prénouvellon ou Tripleville

NIVEAUX	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
ECOLES	OLM	OLM	OLM	OLM	OLM	OLM	OLM	OLM

◀ Lieux de scolarisation de vos enfants si vous habitez à Ouzouer-le-Marché

NIVEAUX	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
ECOLES	OLM	OLM	OLM	Villermain	Villermain	Villermain	Villermain	OLM

◀ Lieux de scolarisation de vos enfants si vous habitez à Villermain



1^{er} septembre 2020 :
Rentrée distancée à Ouzouer-le-Marché





Transport scolaire

Le marché public de transport scolaire pour les écoles vers les équipements communautaires est toujours en cours.

Il concerne les écoles des communes suivantes :

- Epieds en Beauce
- Charsonville
- Verdes
- Villermain
- Beaugency
- Lailly en Val

- Tavers
- Messas
- Cravant
- Baule
- Villorceau

Ces établissements peuvent effectuer des demandes de transports pour se rendre vers les équipements sportifs et culturels gérés par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire de leur secteur.

L'année 2020 a été marquée par la baisse du nombre des déplacements en raison du confinement.

En 2021, le marché de transports devra être renouvelé.

Nombre de transport par école et par lieu pour l'année 2020 ▶

LIEU DU DÉPART DU TRANSPORT	LIEU D'ARRIVÉE DU TRANSPORT	2019	2020
École - VILLERMAIN	Ouzouer-le-Marché - PISCINE	19	12
	Ouzouer-le-Marché - GYMNASÉ	6	1
	Ouzouer-le-Marché - MÉDIATHÈQUE	4	3
École - CHARSONVILLE	Epieds-en-Beauce - STADE	5	0
	Epieds-en-Beauce - MÉDIATHÈQUE	23	8
	Ouzouer-le-Marché - PISCINE	16	18
	Ouzouer-le-Marché - CINÉMA	3	2
École des "Pensées" - EPIEDS-EN-BEAUCE	Epieds-en-Beauce - RESTAURANT SCOLAIRE (Hiver)	28	0
	Ouzouer-le-Marché - PISCINE	28	0
École des "Maisons Blanches" - EPIEDS-EN-BEAUCE	Ouzouer-le-Marché - PISCINE	14	17
Écoles - VERDES	Ouzouer-le-Marché - PISCINE	19	1
Ecole Élémentaire "Vallée du Rû" - BEAUGENCY	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	51	36
Ecole Élémentaire "Les Chaussées" - BEAUGENCY	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	39	30
	Beaugency - SALON DU LIVRE	3	0
Ecole Maternelle du mail - BEAUGENCY	Beaugency - MÉDIATHÈQUE	7	2
Ecole Maternelle "Les Sittelles" - LAILLY-EN-VAL	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	10	2
	Beaugency - MÉDIATHÈQUE	6	4
	Beaugency - CINÉMA	2	4
	Beaugency - SALON DU LIVRE	2	0
Ecole Élémentaire "Les Ravouillères" - LAILLY-EN-VAL	Beaugency - SALON DU LIVRE	1	0
	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	48	21
Ecole - TAVERS	Beaugency - MÉDIATHÈQUE	17	3
	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	38	7
	Beaugency - SALON DU LIVRE	2	0
Ecole - MESSAS	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	27	18
	Beaugency - MÉDIATHÈQUE	7	4
	Beaugency - SALON DU LIVRE	2	0
Ecole - CRAVANT	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	29	24
	Beaugency - MÉDIATHÈQUE	4	1
Ecole - BAULE	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	41	27
	Beaugency - SALON DU LIVRE	3	0
Ecole - VILLORCEAU	Beaugency - MÉDIATHÈQUE	9	1
	Beaugency - CENTRE AQUATIQUE	10	0



Interventions dans les écoles

INTERVENTIONS SPORTIVES DANS LES ÉCOLES DU VAL D'ARDOUX

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, lors de sa création, a repris le dispositif existant sur le territoire du Val d'Ardoux d'interventions sportives dans les écoles (école publique de Cléry-Saint-André, école Notre-Dame de Cléry-Saint-André, école de Dry, école de Mareau-aux-Prés et école de Mézières-lez-Cléry).

Ces interventions sont assurées par des éducateurs de Profession Sport Loiret. L'objectif est d'apporter un soutien aux enseignants des écoles primaires pour développer l'apprentissage du sport.

Des intervenants spécialisés dans chaque discipline sont mis à disposition à raison de 15h par classe et par an. Ils apportent également si besoin le matériel nécessaire.

10 077€

Coût total des interventions sportives en 2020



Photos prises en 2019

INTERVENTIONS MUSICALES DANS LES ÉCOLES DU VAL D'ARDOUX

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire assure l'intervention musicale d'intérêt communautaire dans les écoles élémentaires dans le cadre des projets d'école. Ces interventions sont organisées dans les communes de Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry.

15 séances de 30 ou 45 minutes (selon les cycles) sont proposées aux classes de CP au CM2. Ces séances sont assurées par un agent communal.

Le Conseil départemental du Loiret participe au financement de ce dispositif destiné à accompagner les collectivités pour la mise en place d'interventions musicales en milieu scolaire.

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis que toutes les interventions aient lieu, mais un spectacle programmé en tout début d'année a pu être joué.

Ecoles concernées : **5**
25 classes du CP au CM2
 Nombre d'élèves : **585**
 = **18h45**
 heures d'enseignement musical



Photos prises en 2019



UNE ANNÉE D'ADAPTATION

Malgré la COVID-19 qui nous a accompagnés presque toute l'année 2020, le service des sports s'est structuré sur la partie aquatique avec la création du service commun. Il s'est adapté au rythme des ouvertures et fermetures des équipements et a donné tout son sens au mot « service » auprès des autres entités de l'administration : interventions au sein des Centres de loisirs et lors de la mise en place d'un dispositif d'accueil des enfants en juin 2020 - 2S2C - pour les éducateurs, entretiens ménagers des sites du pôle services à la population, médiathèques, épicerie sociale, prise de rendez-vous pour les déchèteries...

L'année 2020 a été riche tant sur le plan humain que sur un plan bâtiminaire :

- La structuration du service commun avec notamment

l'intégration d'un agent de Meung-sur-Loire, l'arrivée de la coordinatrice des équipements aquatiques (avril), la nomination d'une cheffe de Bassin (juillet) et la promotion interne du responsable technique (novembre).

- Un investissement important sur les centres aquatiques avec notamment l'installation de deux pompes à chaleur, le tableau électrique général et la réfection de l'eau chaude sanitaire des vestiaires d'été à Beauce la Romaine.
- L'élaboration des plannings d'occupation des installations sportives avec les utilisateurs en lien avec la situation sanitaire.
- Un remaniement des projets pédagogiques aquatiques qui malgré la situation a porté ses fruits dès cette année.

« Une équipe au service de tous les usagers. »

L'équipe se compose :

- d'un directeur du service des sports et de la vie associative,
- d'une coordinatrice des équipements aquatiques, adjointe au directeur,
- d'une cheffe de Bassin,
- de 6 MNS Equivalent Temps Plein (ETP),
- 5 Techniciens polyvalents ETP dont un agent mutualisé Technique 20%/ Service général (Assistant de prévention) 80% et
- de 6 agents d'accueil et d'entretien (5 ETP et un 20h/Hebdomadaire).

Le champ d'intervention de cette équipe couvre les 3 équipements aquatiques et le complexe sportif Henri Raulin de Beauce la Romaine. De plus comme chaque année des stagiaires BPJEPS AAN (futur MNS) sont accueillis. Christian a obtenu son BPJEPS AAN en juin. Deux nouveaux apprenants ont débuté en décembre 2020 dans le cadre du projet DEFI de la Région Centre-Val de Loire.

Vie associative

Axes de travail

- Soutien aux événements sportifs d'envergure intercommunale définis chaque année d'intérêt communautaire.
- Coordination et soutien des activités associatives culturelles d'intérêt communautaire œuvrant pour la promotion et l'animation des équipements communautaires dans les communes de Beauce-la-Romaine (communes déléguées de La Colombe, Membrolles, Ouzouer-le-Marché, Prénouvellon, Semerville, Tripleville, Verdes), Binas, Charsonville, Epieds-

en-Beauce, Saint-Laurent-des-Bois et Villermain.

- Soutien des associations sportives d'intérêt communautaire encadrant des jeunes de moins de 18 ans dans les communes de Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-Aux-Prés, Mézières-lez-Cléry.
- Soutien des activités pédagogiques des Foyers Socio-Educatifs et des associations sportives des collèves sur l'ensemble du territoire communautaire.
- Construction d'une politique sportive en lien avec le projet de

territoire. Elle devra construire les règles d'attributions des subventions de manière territorialisée, distinguant le soutien au fonctionnement celui proposé de manière exceptionnelle.

- Accompagnement des associations qui le demandent dans la construction de leur projet associatif et des autres acteurs institutionnels soutenant les mouvements sportifs et culturels.

Subventions

- La CCTVL a redistribué en 2020 près de 247 467€ de subventions sur l'ensemble du territoire.

Les équipements terrestres

GESTION

- Les plannings d'occupation sont coconstruits avec les utilisateurs. Ils sont gérés soit par la CCTVL, soit par la commune d'implantation, à l'instar de l'entretien et de la maintenance.
- Cette année 2020 a été marquée par une concertation importante entre les annonces d'ouvertures, de fermetures et d'accès aux vestiaires des équipements terrestres.
- Un questionnaire sur l'impact COVID-19 auprès des associations.
- Afin de rapprocher les services à la population du territoire de l'ex CCBO il a été également décidé d'implanter des bureaux, notamment du service des sports dans l'ancienne maison de gardien (stade Henri Raulin).



Complexe sportif de Beauce la Romaine



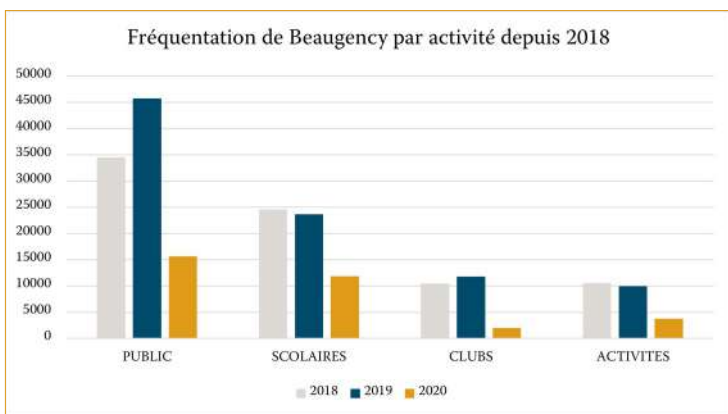
Les équipements aquatiques



CENTRE AQUATIQUE DE BEAUGENCY

L'année 2020 a été marquée par une forte diminution de fréquentation qui s'explique en majorité par la fermeture du centre pendant 3 mois, puis une réouverture progressive durant l'été. La rentrée de septembre s'est déroulée en effectif réduit sur les activités adultes. Il est important de

souligner le bonheur des usagers de reprendre une activité ainsi que l'enthousiasme et la motivation de nos équipes, malgré des contraintes sanitaires toujours présentes.



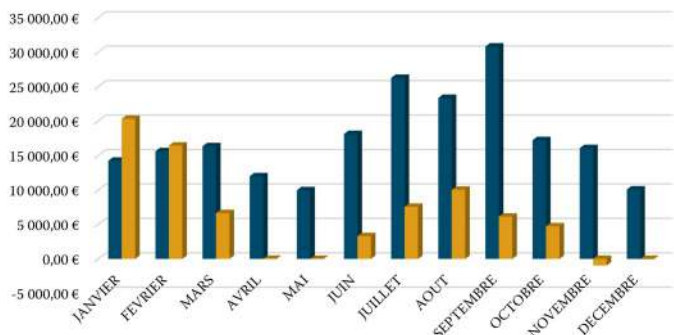
La réorganisation de l'offre d'activité et des plannings en fin d'année 2019 commençait à porter ses fruits.

L'année avait débuté sur un bon rythme (malgré le décalage des congés d'hiver) mais la fermeture mi-

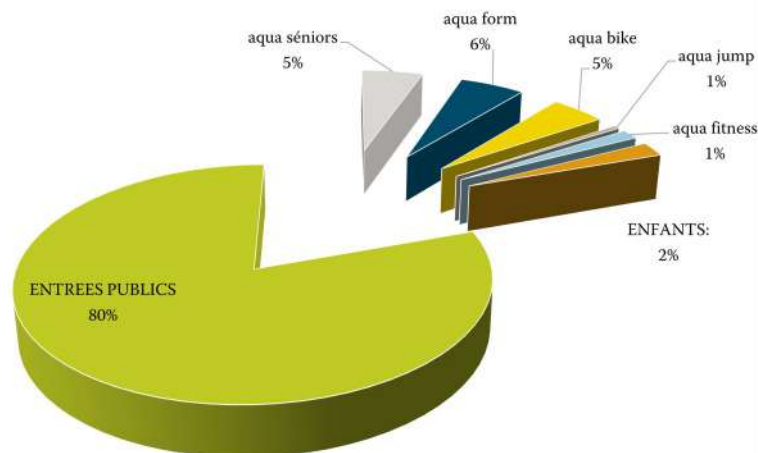
mars a reporté ce travail.



Recette mensuelle entre 2019 et 2020



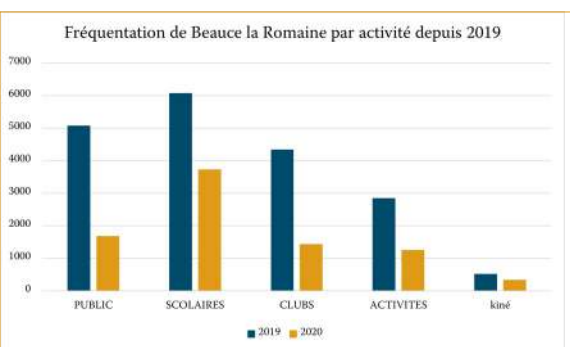
Répartition de la fréquentation globale en 2020



CENTRE AQUATIQUE DE BEAUCE LA ROMAINE

Nous avons étoffé notre offre d'activités sur le bassin de Beauce la Romaine en proposant une activité aqua bike supplémentaire le mardi midi.

Dès le mois de novembre, nous avons profité de la diminution de nos activités pour mettre à disposition deux éducateurs sur les scolaires du mardi et du jeudi après-midi (en plus du lundi et vendredi) afin de proposer une intervention pédagogique.



PISCINE DE MEUNG-SUR-LOIRE

Sur le temps du service commun, des séances d'activité forme ont été proposées aux usagers durant la période estivale.

Dès la rentrée de septembre, les créneaux de natation scolaire ont été

regroupés sur deux journées avec deux éducateurs (un en enseignement et un en surveillance notamment en profitant du bassin extérieur sur septembre).





Réseau de Lecture Balgentien

L'année 2020 a été comme pour tous, une année particulière. Le service lecture publique communautaire a dû s'adapter à la crise sanitaire pour

créer et maintenir le lien social avec les usagers des médiathèques, bibliothèques et points-lecture.

Cette activité exceptionnelle tient compte de la situation particulière. L'innovation aura été au cœur de l'année 2020 !

PROTOCOLE STRICT POUR LE BIEN DE TOUS SANS EXCEPTION !

Le service suit un protocole de sécurité strict, inspiré des recommandations des associations nationales des bibliothécaires.

Durant tout le processus, de la sélection des documents à leurs livraisons, en passant par la confection des pochettes, les bibliothécaires sont équipés de masques FFP2 ou UNS1 et de gants. Seuls les bibliothécaires

habilités et équipés de protection manipulent les documents.

Les documents retournés ont été systématiquement désinfectés avec un virucide préconisé par les services de l'État, avant d'être placés en quarantaine pendant au moins 3 jours. La sécurité des agents et des usagers est une priorité absolue de la Communauté de Communes.



Salle informatique réquisitionnée pour la désinfection et la mise en quarantaine des documents



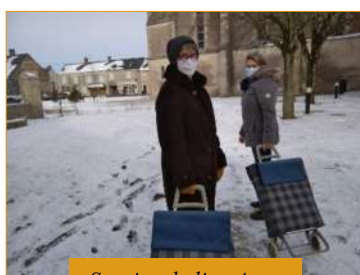
SERVICE DE RETRAIT ET DE LIVRAISON À DOMICILE

Dès le premier confinement, un service de retrait et de livraison de documents à domicile a été mis en place.

Ces services de portage et de retrait de documents ont été proposés à titre gracieux à l'ensemble des usagers des médiathèques, bibliothèques et points-lecture de la Communauté de Communes.



Service de retrait



Service de livraison

LES POCHETTES SUR MESURE

Avant de déployer un service de réservation via le catalogue en ligne, l'ensemble des bibliothécaires, professionnels et bénévoles, s'est afféré à confectionner des pochettes de documents adaptées aux tranches d'âges.



748 appels téléphoniques

530 retraits de documents sur site

128 livraisons

312 familles bénéficiaires

DÉPLOIEMENT DES CATALOGUES EN LIGNE

Les usagers ont pu cette année découvrir les nouveaux portails qui hébergent les catalogues en ligne des médiathèques et des bibliothèques. A partir de ces portails, les usagers peuvent effectuer des recherches dans le catalogue, réserver des documents ou prolonger des prêts en se connectant à leur "compte lecteur".



LE PRIX JEUNESSE DES TERRES DU VAL DE LOIRE : UNE FORMIDABLE RÉUSSITE !



4 médiathèques, 9 bibliothèques, 2 points-lectures, l'ensemble des écoles des Terres du Val des Loire, les communes membres, les crèches et le réseau communautaire des assistantes maternelles ont participé à la première édition du Prix Jeunesse Terres du Val de Loire. C'est indéniablement l'événement 2020 de la Direction de la Lecture Publique.



Il vise à valoriser le dynamisme et la qualité de création de la littérature jeunesse contemporaine, il récompense, chaque année, un ouvrage francophone, destiné aux enfants de moins de 6 ans désigné par un jury composé de professionnels et de bénévoles de la lecture publique, des membres associatifs et des professionnels de l'enfance.

PRIX JACQUES ASKLUND

Si l'évènement n'a pas été fêté durant le Salon du Livre, il n'en demeure pas moins qu'une vingtaine d'écoles et collèges ont participé au Prix Jacques Asklund 2020.

La ville de Beaugency, avec le soutien de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, récompense chaque année l'auteur(rice) du livre

choisi pour la qualité de son intrigue. Des classes de CM2-6ème et de 5ème de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire ont participé à ce prix.

C'est Sophie de Mullenheim qui est lauréate de l'édition 2020 avec son roman historique Pierrot et Miette.





Médiathèque Simone Veil

COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE (DLP) DE LOIR ET CHER

La médiathèque Simone Veil de Beauce la Romaine se trouvant dans le Loir-et-Cher, elle bénéficie du soutien précieux de la bibliothèque départementale (DLP).

Même si certains services ou animations soutenus par la DLP ont été régulièrement annulés durant cette année 2020 (formations, échanges de documents, spectacles...), de nombreuses actions ont été aménagées :

Ressources en ligne

Pendant les semaines les plus strictes du confinement, le département a proposé gratuitement aux habitants et par le biais de la médiathèque, des ressources numériques à découvrir de la maison : formation, soutien scolaire,

films, musique, jeux et livres évidemment. Un catalogue très riche !

Le festival de contes Amies Voix

Financé par la DLP, le festival a pu avoir lieu au tout début de l'automne, réunissant 50 personnes à Beauce la Romaine, dans le respect des règles sanitaires et d'une jauge maximum. La conteuse, Florence Desnouveaux a enchanté le public à cette occasion.

Consoles de jeux-vidéo

Des consoles de jeux-vidéo sont mises à disposition par la DLP. Ce fut donc l'occasion pour la médiathèque Simone Veil de programmer une soirée Jeux-Vidéo avec une dizaine d'ados en novembre 2020. Tout était réuni pour permettre cette animation dans de bonnes conditions et ce fut un

beau moment convivial pour les jeunes qui ont tendance à délaisser les bibliothèques à l'adolescence.

Livraisons de documents

Même lorsque la DLP n'a pas eu la possibilité de recevoir l'équipe de la médiathèque à Blois, pour des échanges de livres, cd et dvd, elle a mis en place un système de navettes exceptionnelles afin d'approvisionner les structures du département.

Formations

Les formations dispensées par la DLP et proposées à la bibliothécaire ainsi qu'aux bénévoles se maintiennent à distance lorsque c'est possible.

Spectacle Amies Voix



Soirée jeux-vidéo



ÉLARGISSEMENT DES INTERVENTIONS EN DIRECTION DES SCOLAIRES

Depuis le mois de septembre 2020, la médiathèque Simone Veil a élargi son champ d'action envers les écoles du territoire.

En effet, 25 classes peuvent maintenant bénéficier du soutien de la médiathèque et de ses services.

En ces temps particuliers, les élèves ne peuvent plus venir à la médiathèque mais tout est mis en place pour que les bonnes habitudes soient maintenues,

afin de garder ce lien si précieux entre les enfants et la lecture :

Prêt de livres

Les enseignants viennent à la médiathèque choisir des caisses de livres à l'heure du déjeuner, afin de permettre aux enfants de repartir avec les livres à la maison.

Propositions de partenariats

Les enseignants sont sollicités par la médiathèque afin de participer à des

ateliers artistiques, ateliers d'écriture ou encore à des Prix littéraires.

Lectures dans les classes

Il n'y a pas d'âge pour écouter des histoires et même les CM2 sont de cet avis. La bibliothécaire passe dans les classes une fois par mois, afin de lire des albums et des kamishibai et la qualité de l'accueil prouve que ces moments sont très importants pour tous. ▼





Médiathèque d'Épieds-en-Beauce

18 JANVIER : NUIT DE LA LECTURE

Les Fous de bassan ! ont accueilli en résidence d'écriture Léa Carton de Grammont, autour du thème de la rencontre et du dialogue. L'écrivaine et metteuse en scène est venue à la rencontre des habitants, avec pour

objectif d'écrire un texte théâtral. La compagnie des « Dirlirimateurs » a agrémenté cette Soirée d'ouverture en lisant des passages du livre « La belle étreinte » en présence de son auteur Jean-Pierre Cannet. ►



25 JANVIER : HORS SAISON MUSICALE

Hors Saison Musicale est une action culturelle en milieu rural, qui vise à favoriser le lien social et à lutter contre l'isolement, ce à quoi les équipes de la médiathèque sont très attachées. (D'octobre à avril, *Hors Saison Musicale* organise une quarantaine de week-ends musicaux : concerts dans des lieux de patrimoine ruraux, interventions en institution, visites musicales au domicile même des personnes âgées...). Par cette programmation hivernale, l'action participe à la dynamisation des territoires ruraux de façon pérenne.

La médiathèque a donc, pour la 1ère fois, accueilli cette manifestation avec l'intervention de l'ensemble Solystelle, composée de la harpiste Monique Bardon et de son frère altiste Jean-Philippe.

Le samedi après-midi mini-concerts

- à la Petite Unité de Vie (Ehpad) pour apporter un temps en dehors du temps à nos aînés qui ne sortent plus ou peu.
- dans une famille d'accueil pour donner un souffle à ces familles, et aux enfants blessés par la vie qu'elles accueillent ▼



Le soir

A la bibliothèque avec les jeunes de la troupe de théâtre l'Épieds sur scène... ou comment faire des ponts entre les arts et découvrir des instruments inhabituels dans nos harmonies ou fanfares de campagne.

Le dimanche

Un concert de clôture pour rassembler tout le monde et plus dans la « salle de concert » locale à l'église d'Épieds.

La médiathèque a été la plaque tournante d'où tout s'est mis en place, et les bénévoles ont assuré avec brio toute l'intendance des petits goûters ! Programmation plébiscitée... Le rendez-vous est pris pour l'an prochain !

7 FÉVRIER : MILLE LECTURES D'HIVER

Comme chaque année et avec délectation, on s'est laissé porter par la lecture de Leila Lemaire qui nous a emmenés au pays du « dernier loup » de Lazlo Krasznahorkai.



Et tout au long de l'année de nombreux échanges avec la Lecture Publique, la mise en place du Prix Jeunesse et celle du catalogue de la bibliothèque...

<https://epieds.bibenligne.fr/>

15 MARS : PRINTEMPS DES POÈTES (1^{ÈRE} ÉDITION)

Hirondelles de mots pour tous les âges. La poésie s'inscrit partout, dans la nature, dans les mots, dans les relations humaines... On l'a vue discrètement s'infiltrer dans les petites têtes, et dans celles des adultes jusqu'à clore ce moment en ronde chantée.



Avec Bruno et Colette, nos conteurs



15 ET 16 MARS : CONFINEMENT EN VUE !

Il s'annonce immanquablement. Toute l'équipe s'y met et prépare activement des paquets de livres à emporter : un paquet par personne de 8 à 12 livres selon les désirs. ▶

Les heures d'ouverture au public sont occupées non-stop par des lecteurs désireux de faire le plein, des parents avides d'avoir du « grain à moudre » sous la main au cas où... on enregistre une trentaine de nouveaux lecteurs !



JUILLET

Partir en livres

Dehors au soleil, on reconduit l'opération et on fait de la lecture assis dans l'herbe. On se dit que l'été prochain, on va demander à ceux qui le veulent de se proposer et d'offrir ces moments de lecture à tous. Nous avons des pelouses à notre disposition, et de la visibilité sur l'espace public !

Arrivée des ordinateurs

14 postes neufs financés par la CCTVL vont pouvoir être mis à la

disposition du public pour un usage régulier, de formation, de dépannage, de service rendu... Les médiathèques attendent avec impatience ce moment afin qu'ils soient « exploités » au maximum. Leur usage jusqu'alors était surtout pour les scolaires qui, eux, les ont étreints dans le cadre de leurs visites bi-mensuelles à la médiathèque.



SEPTEMBRE : LA RENTRÉE...

... toute particulière mais avec ce grand plaisir de retrouver les enfants dans leurs écoles... La lecture ira où ils sont ! Quel que soit le temps !

PROJET « MER MÉDITERRANÉE »

Le projet évolue au fil des semaines et des contraintes sanitaires. C'est le seul que la médiathèque a conservé car il crée du lien entre les habitants. Arlite, de son nom d'artiste, a lancé ce projet que le service a adapté. Les équipes veulent le mettre en œuvre en faisant participer la population à la confection de carrés bleus qui mettront en valeur une tecture de tricot évoquant la

migration de sa famille d'un continent à l'autre de la Méditerranée au siècle passé. Cette œuvre évoluera ensuite en une œuvre commune « Mémoire de Vie » où chacun pourra exprimer un souvenir, des événements de la vie locale ou de sa propre vie. Les petites mains sont au travail, on repense l'exposition qui ne pourra pas avoir lieu sous la forme prévue.

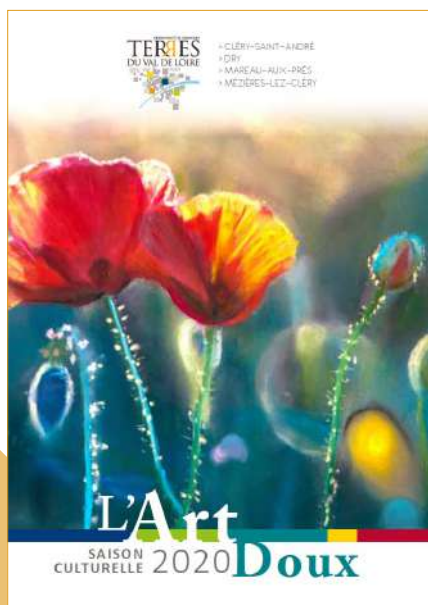
« On vous en dira plus l'année prochaine, mais on sait que ce sera un moment intense de partage et d'émotions sans aucun doute !!!! »





BILAN DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE DU VAL D'ARDOUX 2020

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Val d'Ardoux a rejoint la nouvelle Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. Il est alors décidé que la CCTVL porterait le Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT) pour la programmation Culturelle 2018-2020 sur le territoire du Val d'Ardoux (communes de Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-Aux-Prés et Mézières-lez-Cléry).



Le projet culturel 2020 du Val d'Ardoux a maintenu la place prépondérante donnée à l'action culturelle à destination des jeunes. La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a organisé :

- **Un spectacle à destination des enfants de 0 à 3 ans.** A l'initiative des Relais Assistantes Maternelles (RAM) des Terres du Val de Loire et de la crèche familiale des Marmousets, cette séance s'ouvre aux pensionnaires de l'accueil de jour Alzheimer «

L'Arche des souvenirs » de Cléry-Saint-André. Elle offre un temps de contact et de découverte entre les aînés et les plus jeunes enfants.



- Une nouvelle édition du **concours de poésie** a été organisée. Il comprend une catégorie enfant pour inciter les plus jeunes à prendre la plume.

- **Deux projets de médiation** proposés comme chaque année dans les écoles :

- Pour le projet de médiation « Arts Plastiques », c'est cette année l'école Notre-Dame de Cléry-Saint-André a accueilli les artistes Valérie Barrault et Aurélie Schnell.

EXPOSITIONS
13h30 > 18h30 - Gratuit

Pour cette nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine, l'association Wood-Stock présente les artistes Eva Joseph, Valérie Barrault et Aurélie Schnell avec les élèves de l'école primaire Notre-Dame qui illustrent la thématique de l'arbre, ses racines, ses ramifications, ses fruits, et ses paroliers avec son environnement. Leurs œuvres en témoignent par leur vision artistique associant poésie et allégorie.

Ce sont les artistes Aurélie Schnell, calligraphe, et Valérie Barrault, sculpteur, qui ont travaillé de concert avec les enfants de l'école primaire Notre-Dame de Cléry-Saint-André, sur ce thème. Afin d'ancrer cette rencontre dans la réalité du terrain, un appui pédagogique a été apporté grâce au soutien de Guillaume Barnage, professeur scientifique du 10th. L'intérêt de ce projet réside dans la confrontation entre l'univers de l'artiste et la créativité des enfants.

Enfin, les pièces intérieures du château accueillent les œuvres personnelles des artistes Aurélie Schnell et Valérie Barrault, et les créations communes de ces élèves, artistes en herbe.

Aurélie Schnell
« Calligraphe / Illustratrice »
L'artiste Aurélie Schnell, se partage entre Paris et Orléans où elle envisage le dessin. Calligraphe, elle associe l'écriture à la transcription de la réalité. Maîtrisant le dessin nous retrouvons dans ses œuvres la pureté des éléments naturels et les sensations qu'ils procurent. La rigueur de ses lignes nous donne à voir texture et matière.

Valérie Barrault
« Sculpteur »
Se prolongée au cœur de la Terre a débuté en 2008. C'est tout naturellement que ses centres d'intérêt ont émergé, avec toujours cette joie de créer des visages, d'aller cueillir les émotions, de dévoiler ce qu'il y a de beau en chaque être humain. Elle aime mettre l'accent sur une autre façon d'appréhender les situations. Les allégories montrent le caractère universel des situations, des émotions. Toujours en quête d'authenticité dans l'expression des visages - elle capte les émotions et met tout en œuvre pour les rendre vivants.

- Pour le projet de médiation « Musique, Danse, Théâtre » dans le cadre du printemps des Poètes, ce sont les élèves de l'école publique des Bergerêts de Cléry-Saint-André sont montés sur les planches.



- La **fête de la science** est également reconduite à l'automne 2020 avec une présentation à destination des collégiens.



Recettes billetterie 2019 : 3045 €
Recettes billetterie 2020 : 760 €





Cette année, un nouveau projet émerge à l'échelle du territoire : un concert réunissant des jeunes élèves flutistes des écoles de musique de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.



Dans le cadre de sa politique de solidarité territoriale et afin d'assurer une présence culturelle sur tout son territoire, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire organise et finance une manifestation sur chacune des quatre communes du Val d'Ardoux. Ces manifestations sont diverses et complémentaires pour couvrir tous les publics :

- A **Cléry-Saint-André** : la commune a accueilli en mars 2020 un concert du quatuor 1084°



- A **Dry** : les Journées Européennes du Patrimoine au Château du Bouchet sont reconduites à l'an prochain.



- A **Mareau-aux-Prés** : un concert de l'ensemble Pavillon'Air devait être proposé au printemps



- A **Mézières-lez-Cléry** : le théâtre a été à l'honneur lors du « Cabaret agricole » proposé par la compagnie locale *Les Fous de Bassan*.



Toutefois, la crise sanitaire n'a pas permis que cette programmation se tienne dans les conditions envisagées initialement. Certaines manifestations seront reportées en 2021, c'est le cas de l'ensemble Pavillon'Air.

La conduite opérationnelle du PACT demeure réalisée localement par les élus du Val d'Ardoux avec le soutien administratif des services de la Mairie de Cléry-Saint-André, dans le cadre d'une mise à disposition à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.



Communauté de Communes
des Terres du Val de Loire

TERRES
DU VAL DE LOIRE

Baillay, Bardi, Bessy, Bouteville, La Chapelle
Blanchard, Chassagne de Marais, Prémontville, Bessyville,
Joppécourt, Noyon, Bouzouville, Bessy-Château,
Chassagnolle, Coussay, Ligny-la-Rochelle, Chassagny, L'Église
Étienne-et-Bessy, Villeneuve-sur-Ardennes, Laillé-sur-Loire,
La Rochelle, Bouzouville-sur-Loire, Bessy, Bouzouville-sur-Loire,
Bessy-sur-Loire, Bessy-sur-Loire, Bessy-sur-Loire, Bessy-sur-Loire,
Saint-Casimir-des-Buis, Bessy, Villeneuve, Villeneuve



4. Pôle Technique

Assainissement
Gestion des milieux aquatiques
Collecte des déchets
Travaux



Assainissement Collectif

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Assainissement collectif dessert environ 40 000 habitants, pour un nombre d'habitants résidant sur le territoire de 49 295 habitants soit 81 % de la population.

L'assainissement collectif désigne le système d'assainissement dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station d'épuration pour y être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Ce type d'assainissement comprend les réseaux de collecte et les équipements de traitement (la station d'épuration).

La CCTVL assure ainsi la collecte et le traitement des eaux usées recueillies par les réseaux publics

d'assainissement pour l'ensemble des communes membres.

Ceci représente :

- 330 km de réseau de collecte
- 127 postes de relevage ou de refoulement
- 19 stations d'épuration

Deux modes de gestion sont présents sur le territoire de la CCTVL, à savoir :

- La régie (avec deux prestations de service) : Baccon, Baule, Beauce la Romaine, Binas, Chaingy, Charsonville, Coulmiers, Cravant, Dry, Epieds-en-Beauce, Huisseau-sur-Mauves, Lailly-

en-Val, Messas, Meung-sur-Loire, Villermain.

- La Délégation de Service Public : Beaugency / Tavers / Villorceau (Suez), Cléry-Saint-André / Mareau-aux-Prés / Mézières-lez-Cléry (Véolia), Le Bardon (Suez), Saint-Ay (Véolia)



28 septembre 2020 : Inauguration de la station d'épuration de Lailly-Dry

FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EN 2020

Les 19 stations d'épuration ont traité 2 602 062 m³ en 2020 contre 2 719 614 m³ en 2019, soit une diminution de 4,32 %. A mettre en corrélation des travaux sur la réduction des eaux parasites à Meung-sur-Loire (Rue des Tanneries) et à Lailly-en-Val.

Il a été évacué 411 tonnes de Matières sèches de boue, 138,4 tonnes de déchets (déchets de dégrillage ou tamisage ; sable et graisses) et il a été consommé 103 649 kg de réactifs (Fecl3) et 61 020 kg de chaux vive.

COMMUNES	VOLUMES TRAITÉS 2020 (m3/an)	RÉACTIFS CONSOMMÉS 2020	DÉCHETS ÉVACUÉS 2020	BOUES ÉVACUÉES 2020 (t de MS/an)
Baccon	Bourg : 6 835 m3 Renardière : 8 513 m3			Bourg : 0 t Renardière : 0 t
Baule / Messas	171 042 m3	Fecl3 : 10 366 Kg Polymère : 1 195 Kg	Dégrillage : 0,6 t Sable : 5 t	24 t
Beauce la Romaine	164 237 m3			0 t
Binas	11 297 m3			
Charsonville	25 475 m3			
Beaugency / Tavers / Villorceau	605 776 M3	Fecl3 : 25 184 Kg Polymère : 4 000 Kg Chaux : 28 760 Kg	Dégrillage : 8,72 t Graisse : 22,5 t Sable : 2,98 t	152 t
Cléry-Saint-André / Mareau-aux-Prés	342 635 m3	Fecl3 : 29 690 Kg Polymère : 2 255 Kg	Dégrillage : 12 t Sable : 6 t	74 t
Coulmiers	18 945 m3			
Cravant	32 350 m3			7,2 t
Épieds-en-Beauce	70 621 m3		Dégrillage : 2,6 t	
Huisseau-sur-Mauves	65 975 m3		Dégrillage : 2,7 t	5,8 t
Lailly-en-Val / Dry	248 551 m3	Fecl3 : 11 850 Kg Polymère : 1 080 Kg	Dégrillage : 2,7 t Sable : 2 t Graisse : 23,9 t	22,6 t
Le Bardon	1 200 m3		Dégrillage : 2,4 t	
Meung-sur-Loire	459 548 m3	Fecl3 : 18 916 Kg Polymère : 5 250 Kg Chaux : 32 260 Kg	Dégrillage : 6 t Sable : 5,4 t Graisse : 23,9 t	82,2 t
Mézières-lez-Cléry	Église : 4 687 m3 Bourg : 3 918 m3			
Saint-Ay	178 866 m3	Fecl3 : 7 643 Kg Polymère : 1 420 Kg	Dégrillage : 9 t	43,2 t
Villemain	4 240 m3			
Chaingy	177 351 m3			
TOTAL	2 602 062 m3	Fecl3 : Kg Polymère : Kg Chaux : Kg	Dégrillage : 46,72 t Sable : 21,38 t Graisse : 70,3 t	411 t Ms

ACTIONS 2020

1. Exploitation

Depuis le 1^{er} janvier 2020, deux contrats de prestations de service pour l'exploitation du service assainissement sont effectifs, à savoir :

- Contrat avec VEOLIA EAU pour l'exploitation du service d'assainissement collectif.

Ce contrat concerne les communes de Baccon, Baule, Beauce la Romaine, Binas, Chaingy, Charsonville, Cravant, Dry, Epieds-en-Beauce, Huisseau-sur-Mauves, Lailly-en-Val, Meung-sur-Loire, Messas, Villermain et Villorceau. Ce contrat a pour objet l'exploitation, l'entretien, la surveillance, les interventions d'urgence et les réparations de l'ensemble des ouvrages constituant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées des communes listées ci-dessus.

- Contrat avec SGS France pour la réalisation de l'autosurveillance réglementaire-contrôle métrologique des appareils de mesures (points SANDRE). Ce contrat a pour objet le suivi du

fonctionnement des installations, la réalisation des contrôles règlementaires, la validation des équipements d'autosurveillance réglementaire et la transmission des données aux organismes de contrôle (AELB ; DDT) pour l'ensemble des sites.

Ces contrats de prestations de service ont été signés pour une durée de cinq ans et s'éteindront le 31 décembre 2024. Il est à noter que cette date correspond également à la fin des contrats de Délégation de Service Public, offrant ainsi à la Communauté de Communes la possibilité d'harmoniser la gestion du service assainissement sur l'ensemble de son territoire.

2. Facturation

Depuis le 1^{er} avril 2020, la Communauté de communes des Terres du Val de Loire a repris l'intégralité de la facturation du service assainissement sur l'ensemble du territoire hors DSP. En effet, les communes de Beaugency, Tavers,

Villorceau, Cléry-Saint-André, Mézières-lez-Cléry, Mareau-aux-Près et Saint-Ay seront facturées par le délégataire actuellement en place.

3. Demande de notaire et avis sur permis de construire

Le service assainissement de la CCTVL a traité 240 demandes de notaire pour le contrôle du raccordement au réseau d'assainissement collectif lors d'une vente. Il a également rendu 37 avis concernant l'assainissement pour les demandes de permis de construire.

4. Faits marquants

La crise sanitaire provoquée par la COVID-19 a eu un impact sur l'élimination des boues de station d'épuration. En effet l'arrêté du 30 avril 2020 interdisant l'épandage des boues non hygiénisé a contraint la CCTVL à modifier le mode d'élimination des boues de certaines stations d'épuration induisant un surcoût de 37 293 € HT déduction faite des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

La redevance d'assainissement collectif est destinée à couvrir les compétences obligatoires du service.

Pour 2020, les tarifs ne sont pas harmonisés, nous avons appliqué les tarifs délibérés par le Conseil Communautaire, à savoir :

COMMUNES	ABONNEMENT part Déléataire	ABONNEMENT part Communauté	CONSOMMATION part Déléataire	CONSOMMATION part Communauté	Coût facture 120 m ³ en HT	Prix moyen m ³ assainis par commune en HT
Baccon		95,000 €		0,950 €	209,00 €	1,742 €
Baule		23,910 €		1,476 €	201,03 €	1,675 €
Beauce la Romaine				0,950 €	114,60 €	0,950 €
Beaugency	16,300 €		0,844 €	0,760 €	208,78 €	1,740 €
Binas		163,640 €		1,891 €	390,56 €	3,255 €
Chaingy		26,820 €		0,742 €	115,86 €	0,966 €
Charsonville		45,450 €		1,820 €	263,85 €	2,199 €
Cléry-Saint-André	48,150 €	60,000 €	1,365 €	1,067 €	399,99 €	3,333 €
Coulmiers		136,364 €		1,818 €	354,52 €	2,954 €
Cravant		50,000 €		1,150 €	188,00 €	1,567 €
Dry		89,650 €		2,153 €	348,01 €	2,900 €
Épieds-en-Beauce		64,600 €		1,150 €	202,60 €	1,688 €
Huisseau-sur-Mauves				1,400 €	168,00 €	1,400 €
Lailly-en-Val		26,940 €		1,885 €	253,14 €	2,110 €
Le Bardon		90,630 €		1,105 €	223,23 €	1,860 €
Mareau-aux-près	48,150 €	60,000 €	1,365 €	1,067 €	399,99 €	3,333 €
Messas		23,910 €		1,476 €	201,03 €	1,675 €
Meung-sur-Loire				1,330 €	159,60 €	1,330 €
Mézières-lez-Cléry	48,150 €	60,000 €	1,365 €	1,067 €	399,99 €	3,333 €
Saint-Ay	58,340 €	7,000 €	0,907 €	0,200 €	198,18 €	1,652 €
Tavers	48,340 €		1,261 €	0,455 €	254,27 €	2,119 €
Villermain		65,460 €		0,910 €	174,66 €	1,456 €
Villorceau	29,680 €		1,218 €	0,540 €	240,64 €	2,005 €
MOYEN		60,282 €		1,552 €	246,47 €	2,054 €



Assainissement Non Collectif (SPANC)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SPANC

Un Pôle Technique situé à Beaugency regroupe les services techniques, et notamment l'assainissement collectif et non collectif (SPANC).

Le SPANC de la CCTVL procède au contrôle de bon fonctionnement, au contrôle technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages

d'assainissement non collectif neufs ou réhabilités, et au contrôle des installations lors d'une cession immobilière, sur l'ensemble de son territoire.

Ceci représente environ 3 782 installations autonomes.



MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service est exploité en régie avec un seul et unique prestataire sur l'ensemble de la CCTVL, la société SUEZ Eau France. La notification du marché est intervenue le 4 juin 2018 pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

L'ensemble des contrôles est assuré par le prestataire, à savoir :

- Contrat pour le contrôle lors d'une cession
- Contrat pour le contrôle d'une installation neuve ou réhabilitée
- Contrat pour le contrôle du bon fonctionnement

Une centralisation des données est effectuée au sein du service technique à Beaugency.

Nombre de contrôles effectués depuis le début du contrat

Type de contrôle	2018	2019	2020	TOTAL
CBF	62	486	199	548
Cession	26	86	76	112
Neuf/ Réhabilitation*	40	72	51	112
TOTAL	128	647	326	772

*Le contrôle du neuf ou de la réhabilitation nécessite deux contrôles : le contrôle de conception et le contrôle de réalisation

Classement des installations suite aux Contrôles de Bon Fonctionnement réalisés en 2020 (CBF)

Classement	P1	P2	P3	P4	P5
Désignation	Installation inexistante ou non vérifiable. Le délai de mise en conformité est immédiat.	Installation non conforme présentant un danger pour la santé des personnes ou/et un risque avéré pour l'environnement.	Installation non conforme, incomplète, présentant un dysfonctionnement sans danger pour la santé des personnes ni risque pour l'environnement.	Installation acceptable à surveiller présentant un défaut d'entretien ou une usure prématurée.	Installation acceptable en bon état de fonctionnement
CBF 2018	7	13	39	3	0
CBF 2019	57	59	349	13	8
CBF 2020	41	19	127	7	5
TOTAL	105	91	515	23	13

A savoir : l'année 2020 a été marquée par l'arrêt, le 11 mai 2020, des contrôles de bon fonctionnement suite au premier confinement, ils n'ont repris que le 21 septembre 2020.

Cette situation explique le nombre en forte baisse des CBF (199 contrôles en 2020 / 486 contrôles en 2019) et le fait que les contrôles n'ont pas pu être finalisés sur la commune de Binas.

Les contrôles pour cession immobilière et pour les installations neuves ou les réhabilitations ont été assurés tout au long de l'année.



ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Est considérée comme desservie toute habitation (y compris les résidents saisonniers) non reliée à un réseau d'assainissement collectif.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dessert 9 076 habitants (Mode de calcul : 3 782 installations d'Assainissement Non Collectif X 2,4 Habitants par logement), pour un nombre d'habitants résidant

sur le territoire de 49 295 habitants.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapportée à la population totale du territoire) est de 18.41 % au 31/12/2020.

TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

Modalité de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange).

Les tarifs harmonisés sur l'ensemble du territoire applicables depuis le 1er juin 2018 sont les suivants :

PRESTATIONS	COÛT ADMINISTRÉ
Diagnostic (tous les 8 ans)	167 € si contrôle initial 143 € si contrôle périodique
Cession immobilière	182 €
Contrôle Conception	175 €
Contrôle Réalisation	165 €
Pénalités pour refus du contrôle	De 286 à 334 €

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération n°2018-190 du 12/07/2018 effective à compter du 26/07/2018 fixant les modalités et le montant des pénalités en cas de refus d'un contrôle.

- Délibération n°2018-188 du 12/07/2018 effective à compter du 26/07/2018 approuvant le règlement unique de la CCTVL.

- Délibération n°2018-189 du 12/07/2018 effective à compter du 26/07/2018 fixant les tarifs des prestations du SPANC.



MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT TERRITORIAL 2020-2025 POUR LA RESTAURATION DES MAUVES, DU LIEN ET DU RÛ DE BEAUGENCY

2020 marque la première année et donc la phase opérationnelle (travaux) d'un second Contrat Territorial.

Volet Travaux

Aménagement d'une rampe en enrochement dans le canal de décharge d'un moulin

- Réalisation du bras de contournement au Moulin de Massot
- Commune de Meung-sur-Loire
- Coût final du projet : 8 842,40 € TTC

Principe d'intervention : échancrure dans le seuil de décharge accompagnée de la réalisation de 2 pseudo-bassins du bras de décharge, de manière à rehausser le niveau d'eau dans la fosse et ainsi effacer la chute et permettre la continuité piscicole en tout temps. ▼

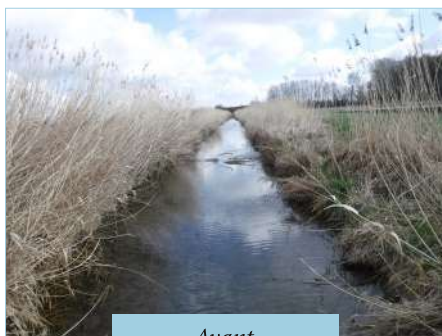


Renaturation du lit mineur et recharge granulométrique au Bassin des Sources

- Restauration du lit mineur et des berges sur 170 mètres
- Commune de Huisseau-sur-Mauves
- Coût final du projet : 55 990 € TTC

Principe d'intervention : méandrage par création de banquettes et apports

granulométrique pour la création de diversité d'écoulement. L'opération a pour but de créer une zone dite « tampon », qui va permettre, une fois la végétation développée, de jouer le rôle de filtre pour améliorer la qualité de l'eau, mais aussi de ralentir les flux hydrauliques en stockant l'eau, au-delà des berges dans la zone d'expansion de crue, et n'impactant alors pas l'activité agricole. ▼



Avant



Après

Volet Étude

État des lieux des nouveaux cours d'eau : Lien, Rû de Beaugency et Mauve de Saint-Ay

La première phase du contrat prévoit le lancement d'une étude diagnostic pour l'état des lieux du Lien, du Rû de Beaugency et de la Mauve de Saint-Ay et les perspectives d'actions. Il s'agit de définir un programme d'actions, sur les 3 nouvelles masses d'eau concernées, pour la seconde partie du programme du contrat territorial (de 2023 à 2025).

Le projet se poursuit. Au programme de l'année 2020 : l'élaboration des éléments techniques et administratifs, comprenant le règlement de la consultation, le CCAG et le CCTP, nécessaires à la réalisation de l'étude prévue au Contrat Territorial en 2020 : pièces du dossier de consultation des entreprises passé en marché à procédure adaptée puis en consultation directe à la suite d'un marché infructueux.

C'est le bureau d'étude AQUASCOP à Angers qui a été retenu pour cette prestation.

Étude de reconversion d'un plan d'eau en bassin de stockage des eaux de ruissellement

Un partenariat avec l'Université d'Orléans et une promotion Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement, Parcours Géomatique- Limnologie- Environnement-Territoires, lancé en septembre 2020, devait permettre d'étudier la potentielle reconversion d'un ancien plan d'eau en bassin de stockage des eaux de ruissellement à Huisseau-sur-Mauves.

Il s'agissait d'étudier les caractéristiques hydrauliques du site en vue de définir les principes d'intervention.

Contenu de l'étude : hydrométrie, hydraulique, pluviométrie et topographie sur le site. Elle doit apporter les éléments de connaissance et de décisions, pour permettre de réaliser des actions en 2021, en vue de limiter le risque inondation en zone urbaine sur le bassin.

Les contraintes sanitaires freinent les perspectives de terrain et la progression de l'étude mais celle-ci se poursuit.

RÉPARTITION DES MISSIONS DU POSTE DE TECHNICIEN RIVIÈRE

Contrat Territorial 2020-2025

- Élaboration et animation des projets en lien avec le Contrat Territorial (pour 2019 : Suivi de l'instruction du programme d'actions, suivi de l'enquête publique, rédaction des dossiers administratifs, communication pour la sensibilisation aux milieux aquatiques)
- Montage des dossiers de subvention
- Marchés publics : consultation des entreprises (dossier de consultation), suivi de chantier, suivi administratif des travaux (dossier de consultation)
- Préparation et animation des Comités de Pilotage

Entretien des Mauves et prévention des inondations

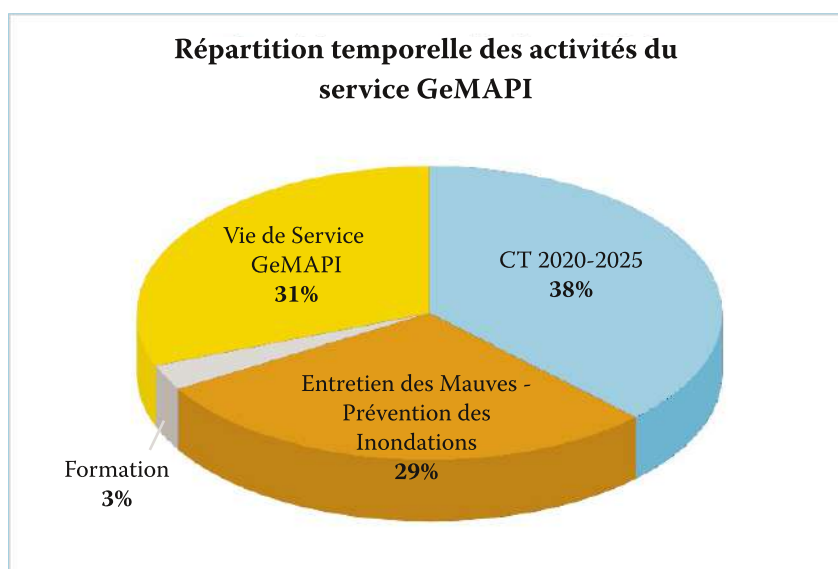
- Rendez-vous / conseils aux propriétaires d'ouvrages
- Interventions régulières sur les ouvrages (entretien, veille sécuritaire, manœuvre des vannes, suivi technique et administratif des travaux d'entretien ou de restauration des vannes ou des berges aménagées)

Vie du service

- Accompagnement des riverains pour les opérations d'aménagement de la rivière (aspects règlementaires et techniques)
- Gestion administrative du service
- Animation du partenariat avec la

Maison Familiale Rurale (MFR) de Chaingy

- Préparation et animation des réunions (réunions hebdomadaires, réunions de sous-commission...)
- Achat et maintenance des équipements du service (véhicule, bateau faucardeur, outillage, ...)
- Elaboration des avis concernant les dossiers de demande de certificat d'urbanisme ou de demande de construction sur le parcellaire en bordure de cours d'eau (transmis par le Service Application du Droit des Sols intercommunautaire)





Depuis le 1^{er} juillet 2017, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a intégré dans ses services les missions de collecte et de traitement des déchets.

Ce service assure ses missions dans les 25 communes membres (hormis celles de Binas, Saint-Laurent-des-Bois et Tripleville) ainsi que dans les

communes de Bucy-Saint-Liphard, Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault par conventions passées avec les Communautés de Communes de la Beauce Loirétaine et des Portes de Sologne.

Les communes de Beauce la Romaine (hors Tripleville) et Villermain ont été intégrées au service collecte des

déchets de la CCTVL depuis le 1^{er} janvier 2020 (elles dépendaient auparavant du SICTOM de Châteaudun et du SITREVA).

La Commission Collecte des Déchets est composée de 27 élus titulaires dont Monsieur Jean-Marie Cornière, Vice-Président en charge de la collecte et du traitement des déchets.

COLLECTE

Travaux centre de tri

Afin de pouvoir accueillir les déchets d'emballages liés aux nouvelles consignes de tri (en vigueur au 1^{er}

mars 2021 sur le territoire), le centre de tri de Saran s'est modernisé et a donc été fermé pour travaux en fin d'année 2020, les emballages de la

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire étaient alors transportés au centre de tri de Mur de Sologne.

DÉCHÈTERIES

Nouvelle déchèterie

A partir du 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a repris la déchèterie de Beauce la Romaine/Ouzouer-le-Marché. Cette déchèterie était anciennement gérée par le SITREVA. Depuis cette année, les usagers du territoire ont donc accès à 8 déchèteries pour déposer leurs déchets.

Changement d'organisation - Covid

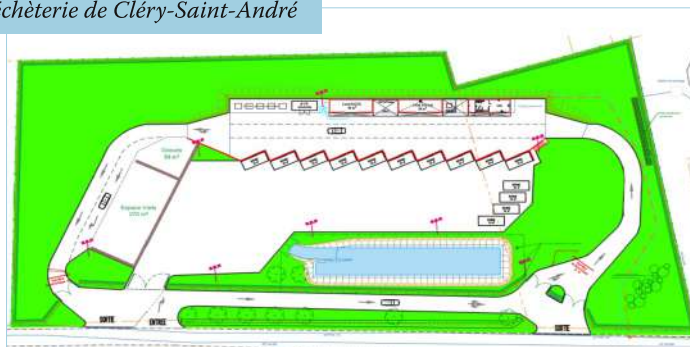
Suite à l'annonce du confinement, une nouvelle organisation a été trouvée pour permettre aux usagers de se rendre sur les déchèteries. Pour répondre aux restrictions liées au risque sanitaire, une plateforme de rendez-vous a été mise en oeuvre, afin que les habitants puissent prendre

rendez-vous par internet ou téléphone pour se rendre sur la déchèterie de leur choix. De ce fait, les usagers avaient accès chacun leur tour à la déchèterie, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Ces rendez-vous ont été mis en place d'avril à juillet 2020.

Travaux de la déchèterie de Cléry-Saint-André

Sur l'année 2020, le projet d'extension de la déchèterie de Cléry-Saint-André a avancé : la consultation pour les travaux a été lancée le 10 juillet 2020, l'ouverture des plis a eu lieu le 11 septembre 2020 et l'analyse des offres a été présentée le 29 septembre 2020. Les travaux commencent le 11 janvier 2021.

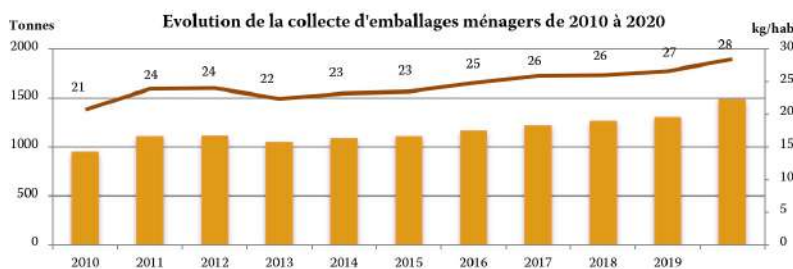
Plan du projet de la future déchèterie de Cléry-Saint-André





INDICATEURS TECHNIQUES :

Augmentation de la quantité d'ordures ménagères collectée par habitant : 214,7 kg/hab/an en 2020 (en raison de la COVID-19).



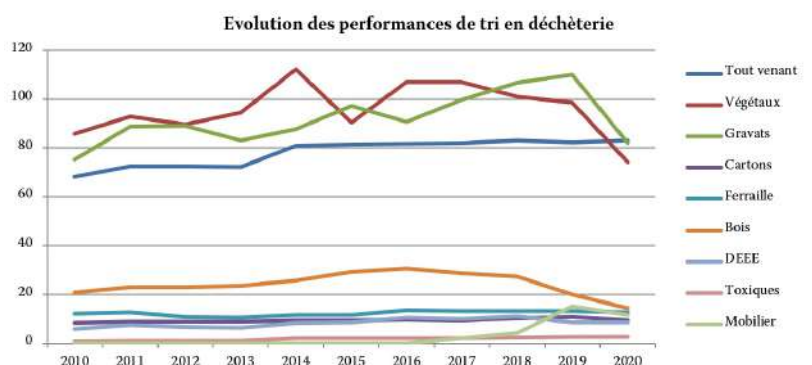
Augmentation de la performance de tri des emballages ménagers par habitant : 28,4 kg/hab/an en 2020

Baisse de la quantité de papiers collectée par habitant : 12 kg/hab/an en 2020



Augmentation de la performance de tri du verre sur le territoire : 33,98 kg/hab/an en 2020

Baisse des apports en déchèterie : 302 kg/hab/an en 2020 (cause : COVID-19, fermeture et accès restreint aux déchèteries de mars à juillet 2020)





COMPÉTENCES CONCERNÉES

- Aménagement, création et entretien des voies d'intérêt communautaire : voies communales, voies des parcs d'activité

économique, voies et parkings des équipements communautaires.

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

TRAVAUX 2020

1. Isolation intérieure du Gymnase de Cléry-Saint-André.

2. Rénovation électrique et du chauffage de la piscine de Beauce la Romaine.

3. Réfection complète du sol sportif du Gymnase d'Épieds-en-Beauce.

1. ISOLATION INTÉRIEURE DU GYMNASSE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Le gymnase intercommunal de Cléry-Saint-André a été construit dans les années 80. Cette structure est composée d'un plateau sportif de 1000m², de vestiaires-sanitaires et de locaux de rangement. L'enveloppe de ce bâtiment était constituée d'un bardage métallique équipé d'un simple isolant de 4 cm.

Les travaux d'isolation par l'intérieur des pignons et des façades ont été réalisés en juin 2020 et sont conformes aux préconisations de l'étude thermique effectuée par un bureau spécialisé.

Cette opération d'un montant de 159 080 € TTC permet, d'une part, d'améliorer la qualité et le confort du bâtiment lors des activités sportives et d'autre part, de réduire les consommations énergétiques et le coût de fonctionnement pour la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.



Gymnase en cours de rénovation



Gymnase rénové



2. RÉFECTION ÉLECTRIQUE ET DU CHAUFFAGE DE LA PISCINE DE BEAUCE LA ROMAINE

A Beauce la Romaine, la piscine intercommunale Henri Raulin, construite à la suite de l'opération nationale « 1000 piscines » en 1970, était chauffée par une chaudière fonctionnant au fuel domestique.

Ce mode de chauffage n'a subi aucune transformation depuis sa mise en service, hormis les travaux d'entretien courants.

Des travaux de rénovation étaient nécessaires pour la pérennité de l'installation et la réduction des consommations énergétiques.

Après diagnostic, la Communauté de Communes des Terres du Val de

Loire a décidé d'abandonner le mode de chauffage au fuel pour passer l'intégralité du chauffage des bassins à l'aide de pompes à chaleur aérothermie Air/eau.

Cette opération d'un montant de 80 430 € TTC a consisté essentiellement en la réfection totale de l'alimentation et de l'armoire générale électrique puis de l'installation de 3 pompes à chaleur.

Cette démarche s'inscrit plus largement dans le cadre des engagements nationaux en faveur du développement durable et des objectifs de transition énergétique de la Communauté de Communes.



3. RÉFECTION COMPLÈTE DU SOL SPORTIF DU GYMNASÉ D'ÉPIEDS-EN-BEAUCE

Pour répondre aux attentes des usagers et des associations sportives, les élus de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire ont décidé de remplacer le sol sportif du gymnase intercommunal d'Épieds-en-Beauce.

Initialement constitué de dalles amortissantes qui se déformaient et se décollaient, le sol du gymnase a été complètement repris.

Après réalisation d'une chape fluide ciment de 5 cm, un revêtement de sol en résine polyuréthane bleue a été coulé.

Cette nouvelle surface très robuste tolère une utilisation extra sportive. Aussi, sa souplesse, ses qualités de performance et de sécurité sont conçues pour un usage scolaire comme pour la compétition.

Montant de l'opération : 98 996 € TTC.





Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire
02 38 45 11 11

www.ccterresduvalde Loire.fr

Facebook | LinkedIn : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
Twitter : @CCTVL4541